

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2741 - MERCREDI 19 OCTOBRE 2016

ÉVÈNEMENTS DES 19
ET 20 SEPTEMBRELa CPI à pied
d'œuvre

C'est par le biais d'un communiqué publié en début de semaine que la procureure Fatou Bensouda a annoncé l'envoi en RDC d'une délégation de la CPI qui, pendant trois jours jusqu'au 20 octobre, va s'atteler à se documenter sur les tragiques événements survenus à Kinshasa des 19 au 20 septembre. Cette juridiction internationale estime que « certains actes observés » lors de ces manifestations pourraient constituer des crimes relevant de sa compétence.

L'objet de cette mission est de réitérer l'appel à toutes les parties potentiellement impliquées et à tous les acteurs congolais d'éviter de poser tout acte de violence criminelle contre les individus et les biens, et à prendre les mesures nécessaires afin de prévenir la commission d'un tel acte. La procureure prône la retenue et sens de responsabilité dans le chef des présumés auteurs de violences.

Page 12



La procureure Fatou Bensouda



Quelques délégués autour du facilitateur Edem Kodjo

DIALOGUE

L'accord politique
enfin adopté

Les parties prenantes au forum ont convenu « de préparer et d'organiser les élections présidentielle, législatives et provinciales dans un délai de six mois dès la convocation des scrutins le 30 octobre 2017. C'est ce qui transparaît dans l'accord politique ayant sanctionné la fin du dialogue entamé depuis le 1er septembre à la Cité de l'Union africaine. Outre le fait que l'élaboration d'un nouveau fichier électoral biométrique à partir du 31 juillet

2017 a été entérinée, les participants ont acté le principe d'une gestion consensuelle du pouvoir après le 19 décembre, date de la fin du dernier mandat du président Joseph Kabila.

Un comité de suivi se chargera de l'application dudit accord qui entrera en application vingt jours après sa signature. Une porte ouverte a été laissée pour la ratification à posteriori du document par l'opposition dite radicale.

Page 12

VIE ASSOCIATIVE

Les jeunes de Jérco
sensibilisés à la paix

Le ministre de la Santé publique et le vice-ministre des Droits humains Mboso Kodja ont sensibilisé, dans la salle des spectacles du collège Boboto, les étudiants des universités de la place réunis au sein de l'association les Jeunes élites renouveaux du Congo (Jérco) à la paix. Le Dr Félix Kabange Numbi a expliqué aux jeunes le contexte politique actuel du pays, le déroulement du dialogue national et l'accord à signer au terme de ce dialogue. Il

les a invités à être les artisans de la paix parce qu'ils incarnent l'avenir de la nation congolaise.

Il a regretté que certains aînés ayant perdu la sagesse et le sens de l'honneur s'attèlent à inciter les jeunes à descendre dans les rues pour brûler, piller et voler alors que ces derniers ont besoin de la paix, de l'emploi, mais aussi des structures d'encadrement susceptibles de contribuer à leur émancipation sociale.

Page 13



Le ministre de la Santé et le vice-ministre des Droits humains posant avec les jeunes de Jérco

FOOTBALL

Un match
amical en
perspective
entre
la RDC
et l'Afrique
du Sud en
novembre

Page 14

ÉDITORIAL

Rythme

Alors que le présent quinquennat a été placé d'emblée par la plus haute autorité de l'Etat sous le signe de la «rupture», l'on ne perçoit pas encore de façon nette les premiers effets de cette politique fondée sur la rigueur. Dans les administrations d'Etat comme dans les collectivités locales et dans les entreprises publiques le mot d'ordre lancé par le président de la République peine à se faire entendre, ce qui a comme conséquence que la majorité des citoyens doute que le changement attendu et espéré devienne un jour réalité.

Il n'y a là rien d'étonnant, diront les observateurs les plus qualifiés de la scène congolaise, dans la mesure où l'appareil public est par définition une machine lourde qui ne peut se réformer que lentement. Sans doute, mais de la même façon qu'il a fallu imaginer et faire adopter une nouvelle Constitution pour moderniser nos institutions il faudra, dans les semaines et les mois à venir, prendre les mesures nécessaires pour que la politique de rigueur sans laquelle il n'est pas de «rupture possible» s'impose du haut en bas de l'échelle étatique.

D'où l'idée suivante que les observateurs de la scène congolaise expriment avec d'autant plus de chance d'être entendue qu'elle se trouve visiblement partagée par ceux et celles qui ont chez nous un véritable pouvoir de décision : si l'on veut que la «rupture» devienne rapidement réalité il faut que le chef d'orchestre impose à tous les musiciens placés sous ses ordres un rythme précis et veille simultanément à ce que des dissonances ne viennent pas mettre en danger l'harmonie de l'ensemble.

Simple affaire de bon sens, dira-t-on, qui incombe au Premier ministre, chef du gouvernement, mais qui est certainement plus difficile à réaliser qu'on ne le croit dans un pays confronté à la dure loi de la rigueur qu'imposent les difficultés économiques présentes et les troubles générés ici ou là par des extrémistes sans foi ni loi. D'où l'idée selon laquelle l'échéance politique majeure que constituera, en 2017, le renouvellement des députés au sein de la chambre basse du Parlement permettra de donner au programme de «rupture» un contenu précis que les citoyens seront invités à approuver massivement.

Voyons si cette idée qui n'a rien d'illusoire ni de farfelu sera retenue.

Les Dépêches de Brazzaville

ŒUVRES SCIENTIFIQUES

Serge Ikiemi immortalise le « Café du savoir »

L'ouvrage de 204 pages, publié aux éditions l'harmattan, a été présenté au public le 16 octobre au Palais des congrès de Brazzaville devant un parterre d'intellectuels de tous horizons. Ce livre fait la compilation des conférences scientifiques organisées par le Café du savoir pendant cinq ans. Après la présentation de cet ouvrage, l'initiateur de cet espace intellectuel, Serge Ikiemi a répondu aux questions de la presse.

Qu'est-ce que le Café du Savoir ?

Serge Ikiemi : C'est un cercle de réflexion, une espèce d'Agora, une ONG de la société savante, un temple du savoir. C'est un espace de débats libres et citoyens qui rassemble les cadres autour des thèmes riches et variés. La tradition au Café du savoir est qu'au-delà de nos opinions, de nos convictions et de nos appartenances diverses, on arrive in fine à susciter une synergie, à se mettre ensemble pour débattre des questions essentielles tout en disant des mots sans engendrer des maux.

Pourquoi avoir créé ce cercle de réflexion ?

S.I : Pour instruire et former l'homme, le monde moderne dispose des référentiels ci-après : les écoles, les instituts, les facultés, les universités, les églises, les clubs services, les écoles ésotériques ou initiatiques. L'Afrique traditionnelle possède également les siens, à savoir : la palabre, le conte, le proverbe... Nous avons créé le Café du savoir pour promouvoir les débats posi-



Une vue du présidium des travaux (DR)

tifs et les échanges féconds.

Quelles ont été les motivations qui vous ont conduit à la compilation des conférences scientifiques développées par le Café du savoir pendant cinq ans ?

S.I : C'est par souci de partage, de solidarité et de complémentarité intellectuelle que nous avons écrit ce livre. Nous avons voulu immortaliser ces communications du Café du savoir pour le bien de la postérité ou de l'histoire. L'une des règles de la vie enseigne qu'après avoir réalisé quelques œuvres, il est nécessaire de s'arrêter un instant, de se remettre en cause pour s'auto-évaluer. C'est le sens que nous donnons à cette démarche qui justifie notre motivation d'avoir compilé les travaux scientifiques réalisés par le Café du savoir en cinq ans.

Pouvez-vous nous faire le bilan à mi-parcours du Café du savoir ?

S.I : Le bilan du Café du savoir en six ans d'existence est très éloquent. Notre espace de débats est disponible sur Internet. Il est rentré dans l'encyclopédie politique du Congo en page 86. L'ouvrage que nous venons de présenter n'est qu'un premier tome. Nous devons travailler encore davantage.

Avez-vous connu des difficultés pendant la rédaction de ce livre ?

S.I : C'était un véritable parcours de combattant. Chaque fois qu'un intellectuel finissait sa communication, il ne le déposait pas aussitôt ; parce qu'il devrait y ajouter quelque chose. Il nous a fallu parfois procéder à la transcription des éléments enregistrés. C'est l'occasion de remercier l'inspecteur Fidèle Biakoro et Jackson Miakiozi des éditions l'harmattan, pour le travail abattu dans la transcription des communications.

Propos recueillis par Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /
Kinshasa-RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhbas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZIB..

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SITUATION DANS LE POOL

L'AOD fustige les actes criminels des ninjas

L'Alliance de l'opposition démocratique (AOD) que préside Dominique Basseyla a, dans une déclaration rendue publique le 18 octobre à Brazzaville, condamné avec fermeté les actes criminels perpétrés par les Ninjas Nsiloulou dans le département du Pool.

Ces actes commis dans le Pool, a déclaré cette formation politique, n'honorent pas Frédéric Bintsamou alias « pasteur Ntoui » et ses commanditaires. L'Alliance de l'opposition démocratique a appelé ce dernier au ressaisissement, à déposer les armes et à démobiliser ces jeunes inconscients qu'ils manipulent et instrumentalisent. L'AOD invite Ntoui à sortir des forêts et à se rendre à la force publique en se conformant au mandat d'arrêt émis contre lui par le procureur de la République.

Elle l'a en outre exhorté au bon sens et à la raison pour comprendre qu'aucun individu, ou groupe d'individus ne peut lutter contre un Etat. Cette plateforme a, par la même occasion, demandé au chef de l'Etat ainsi qu'à son gouvernement de prendre toutes les mesures salutaires dictées par l'intérêt général afin de mettre un terme aux souffrances qu'endurent les populations du Pool et de rétablir l'ordre et la sécurité dans cette partie intégrale du pays car,

a-t-elle souligné, la République du Congo est une et indivisible. Pour l'AOD, le Pool ne peut pas être l'otage de ces apprentis terroristes sans foi ni loi en fondant la légitimité de leurs actes intolérables et gravissimes des révélations que reçoit le pasteur Ntoui.

Ces actes, a indiqué l'AOD, ont des conséquences sur tous les plans notamment économiques avec l'arrêt aujourd'hui des travaux de bitumage de la route Kinkala-Mindouli ainsi que le ralentissement du trafic ferroviaire et routier entre Pointe-Noire et Brazzaville comme celui de la route nationale 1. Les exactions dans le Pool ont, non seulement empêché la rentrée scolaire dans ce département mais surtout occasionné le dépeuplement massif des populations du district de Kinkala. Toujours d'après l'AOD, au moment où la nouvelle République se met en place, voilà que Ntoui arrête le macabre plan de renverser les institutions de la République au motif que les résultats de l'élection présidentielle ont été truqués.

Jean Jacques Koumba

TIC

Benoît Bati annonce la tenue des assises du numérique au Congo

Le ministre congolais en charge de l'économie numérique et de la prospective, Benoît Bati, a indiqué que ces assises dont la date précise n'est encore pas connue visent à susciter des réflexions autour des questions liées à l'adéquation formation et employabilité, à l'adaptation des administrations et entreprises locales au numérique, au cadre juridique, à la sécurité informatique, aux infrastructures annexes et financement.

Le Congo vient de se doter d'un ministère en charge de l'économie numérique, ce qui constitue d'après le ministre Benoît Bati, l'expression d'une volonté politique. Cet engagement se traduirait par la mise en place sur l'ensemble de la chaîne de transmission du savoir, de l'équipement, de l'usage des outils numériques appropriés et du renforcement de l'offre de formation technologique.

« Nous avons déjà commencé par l'installation des infrastructures nécessaires notamment de la fibre optique. Cependant nombreux défis restent à relever, à savoir l'achèvement de la connexion des ménages, l'accès des zones reculées à l'électricité, l'élaboration d'un cadre juridique etc. », a déclaré le 17 octobre dernier



Le ministre Benoît Bati (DR)

le ministre congolais, lors du lancement de la Grande école du numérique du Congo.

Une étude indépendante démontre que l'usage des technologies de l'information et de la communication est encore timide au Congo, le taux d'utilisation ne dépasse pas 15%. L'ambition des autorités (selon les discours) est d'installer une certaine confiance autour du numérique pour faire en sorte que la population adhère à la transition numérique, a alors promis le ministre de l'économie numérique.

Au cours de la troisième édition d'IT Forum Congo organisé le 6 octobre à Brazzaville, le même ministre a insisté sur la créativité et l'esprit entrepreneurial en milieu jeunes comme l'une des solutions aux problèmes de chômage, la croissance et la diversification de l'économie. « Nous cessons d'être une société de consommation », avait-il martelé.

L'organisation des assises du numérique devant réunir les pouvoirs publics, les dirigeants sociaux et d'entreprises, des

acteurs de la société, ainsi que le milieu universitaire, permettra à l'Etat, selon lui, de faire l'état des lieux et de réunir tous les moyens attendus. « L'administration publique ne peut pas être le seul employeur », s'exclame-t-il, ajoutant que l'apport de l'Etat consiste à mobiliser toutes les conditions possibles pour que le secteur privé s'exprime, par exemple, en diminuant les taxes et impôts sur le commerce électronique.

« Dans le projet de société du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, il est prévu l'initiation à l'informatique dès l'école primaire, avec la politique un élève un cartable numérique et un ordinateur. C'est un problème de justice sociale, je crois que l'Etat pourrait créer les moyens pour y arriver malgré les difficultés financières », a affirmé Benoît Bati.

En outre, il faut résoudre un autre problème relatif au transport de l'électricité dans les zones rurales. Certaines contrées du pays n'ont pas accès à l'électricité, ce qui constitue un obstacle à ce processus. Le gouvernement mise, par ailleurs, sur les énergies renouvelables, l'installation des panneaux solaires...

Fiacre Kombo

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

La Banque mondiale poursuit son appui à la formation professionnelle des jeunes

Le représentant résident de la Banque Mondiale au Congo, Djibrilla Issa, a assuré le 17 octobre, d'accompagner les efforts du gouvernement dans la formation professionnelle des jeunes dans divers métiers tels que la mécanique, la coiffure, la couture, la soudure et la menuiserie

Djibrilla Issa l'a fait savoir lors de sa descente accompagnée de l'équipe du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) dans les différents centres de formation des apprenants à Brazzaville.

Les ateliers visités ont été notamment la soudure Bouka Fils à Makélékélé, couture Buig Nabi, la mécanique automobile : gaz service à Ouenzé ainsi que l'Institut de coiffure Alichà à Mougali.

L'objectif a été, explique-t-il, de constater et de discuter avec les bénéficiaires afin de

s'ouvrir au public pour des critiques en vue d'une amélioration régulière. Autre objectif : savoir comment se déroule la formation dans les différents sites de formation du PDCE.

Sur le terrain, Djibrilla Issa a appris connaissance des souhaits divers de chaque apprenant. Pour les uns, ils aimeraient se prendre en charge après la formation. Tandis que pour les autres, ils sont encore à six ou huit mois de formation, et aimeraient acquérir encore des connaissances auprès des maîtres artisans.

A cet effet, le représentant résident de la Banque mondiale, a rappelé que la formation professionnelle, l'employabilité et qualité sont des aspects qui sont très importants pour la réduction de la pauvreté. Elles permettent d'avoir une connaissance et surtout de se prendre en charge.

En ce qui concerne le projet,

souligne-t-il, 1.500 apprenants sont en formation sur un effectif de 15.000 mille jeunes prévus par le projet. « L'effectif prévu n'est pas encore suffisant et nous avons compris que le gouvernement veut passer à l'échelle. La Banque mondiale en tant que partenaire est disposé à accompagner les efforts du Congo pour former encore plus de jeunes dans les métiers qui sont divers : mécanique, coiffure, couture, soudure, menuiserie si nous voulions une croissance partagée par tous », a-t-il indiqué.

Rappelons que le projet de développement des compétences pour l'employabilité est un projet cofinancé entre la Banque mondiale et le gouvernement congolais. Il a pour objectif de promouvoir l'acquisition et le renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat pour les

jeunes vulnérables vivant dans les zones urbaines afin d'améliorer leur insertion sur le marché du travail et leur revenu. Le projet s'exécute dans deux villes Brazzaville et Pointe-Noire.

Il comprend deux composantes : la composante 1 et 2. La première est orientée à la formation professionnelle, l'insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables et les micros entrepreneurs et à la formation basée sur l'alphabétisation fonctionnelle et l'apprentissage pour les jeunes adolescents déscolarisés.

La deuxième composante par contre concerne le renforcement des capacités techniques, de planification de mise en œuvre, de suivi d'évaluation du ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi.

Lydie Gisèle Oko

ENSEIGNEMENT

Des manuels scolaires distribués aux établissements

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a remis le 13 octobre des manuels scolaires aux directeurs départementaux à l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (Inrap).

Au total, 90.962 manuels scolaires de diverses disciplines ont été distribués, entre autres, ceux destinés à l'apprentissage de l'éducation civique du primaire au lycée pour cette année scolaire.

La cérémonie de remise des livres scolaires a été marquée d'interpellations et de conseils du ministre de l'enseignement à son personnel. « La distribution de ce matériel didactique est un appel à la responsabilité des enseignants aux différents examens d'Etat en vue de la matérialisation d'une œuvre et d'une mission. Le matériel didactique est là, d'autres colis sont en voie d'acheminement. Des formations et séminaires d'approbation auront lieu », a-t-il assuré. Outre cette interpellation, Anatole Collinet Makosso a rappelé la responsabilité et la mission de l'Inrap. Cet institut a pour mission de concevoir et proposer des programmes et un matériel didactique adaptés à la demande nationale et internationale pour préparer la jeunesse aux enjeux présents et futurs. « Vous devez prendre le pari de nous proposer pour la prochaine cérémonie des innovations dans la production du matériel didactique que des méthodes et actions pédagogiques pour améliorer les résultats scolaires », a-t-il indiqué.

Aux directeurs départementaux, il a souligné la bonne gestion du matériel afin d'accompagner les enseignants et élèves dans leur réussite. Tandis qu'aux élèves et notamment aux parents d'élèves, il leur a invité à interioriser la leçon du respect de la chose publique. « Le livre nous concerne tous. Il peut servir et doit servir à plus d'un. Le civisme est aussi le respect de la chose publique. L'Etat met le manuel à votre disposition pendant l'année scolaire. Il ne vous le donne pas. L'année suivante, il sera utile à d'autres élèves, aux frères et sœurs. Si vous le gaspillez, c'est de l'égoïsme vis-à-vis des autres », a-t-il conclu.

Le directeur général de l'Inrap, Thomas Makosso s'est félicité de l'acquisition des livres scolaires par le ministère avant de remercier le ministre de l'affectation des cadres à l'Institut. « Cette expertise est nécessaire aujourd'hui pour pallier, tant soit peu le déficit en personnel. En lien avec la formation continue des cadres, une des recommandations de la 18ème session du conseil national, l'Inrap est tout disposé au renforcement des capacités qui pourraient nous être accordées avec l'appui de nos partenaires », a-t-il indiqué.

Lydie Gisèle Oko

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Les défis à relever sont multiples pour le nouveau directeur général

Nommé lors du conseil des ministres du 13 octobre, le nouveau directeur général de l'administration pénitentiaire, le colonel Jean-Blaise Komo a pris ses fonctions le 17 octobre à Brazzaville. Dans ses prérogatives, cet officier supérieur devra travailler avec objectivité afin d'apporter des solutions idoines aux problèmes qui minent cette administration.

Parmi les problèmes énumérés par son prédécesseur figure en premier lieu la gestion de la Maison d'arrêt de Brazzaville. Dans son allocution de circonstance, le directeur général sortant a fait savoir que cette structure carcérale, bien que vétuste et exiguë, devient

pléthorique. Pour désengorger cet établissement pénitentiaire, a-t-il précisé, les prisonniers sont de temps en temps transférés dans les autres prisons du pays, notamment Impfondo, Ouessou et Pointe-Noire. Dans ce chapelet de problèmes, il a été aussi épinglé le manque de formation adéquate pour les détenus, prévue dans le cadre de leur réinsertion sociale. On déplore également le manque d'un personnel qualifié au sein de l'administration pénitentiaire d'où nécessité d'une formation professionnelle pour les cadres et agents y évoluant.

Ces mêmes difficultés sont présentes dans d'autres structures carcérales disséminées sur l'en-

semble du territoire. Afin de relever ces défis, le nouveau promu s'est dit optimiste et a décidé de poursuivre avec responsabilité l'œuvre amorcée. « Je me considère comme en mission commandée. Nous sommes donc tenus aux résultats afin que l'administration pénitentiaire congolaise s'améliore », a souligné le nouveau directeur général.

Il faut rappeler que Jean-Blaise Komo est un officier des troupes aéroportées. Né en 1966 à Pointe-Noire, il est titulaire d'un Diplôme d'études universitaires générales (DEUG) en droit, obtenu à l'Université Marien-Ngouabi avant d'intégrer l'académie militaire. Cet officier supérieur a participé à des stages et formations militaires aux Etats-Unis et au Canada, et a occupé plusieurs fonctions militaires. Au plan administratif, Jean Blaise Komo a été tour à tour sous-préfet à Louvakou et à Londélakayes et préfet par intérim dans le département du Niari. La passation de consignes entre ces deux cadres a été patronnée par le directeur de cabinet du ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, François Kimpoutou.

Firmin Oyé



Le colonel Jean-Blaise Komo



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

INSÉCURITÉ DANS LE POOL

Encore des véhicules incendiés sur la route lourde Brazzaville-Pointe-Noire

Trois véhicules civils incendiés et un présumé ninja de troisième âge arrêté par la force publique, tel est le bilan provisoire des actes de barbarie perpétrés le 17 octobre aux environs de 11 heures au village de Ngandou Boudzoua, situé entre les sous-préfectures de Mindouli et Mayama

Les hommes de Frédéric Bintsamou sont encore passés à l'action le 17 octobre en tendant une embuscade à trois véhicules en provenance de Pointe-Noire dont une BJ, un sémi-remorque et un Toyota de marque Corolla. Les véhicules ont été incendiés sous le regard hagard des occupants qui heureusement ont eu la vie sauve et regagné Mindouli à pied en parcourant près de 40 km. « Comment tenir tête à plus d'une cinquantaine de personnes écerveillées, arme à la main et prêt à tout », s'est interrogé un des rescapés de cette embuscade.

Une personne âgée arrêtée par la force publique

Le crime s'est produit dans les environs du village Ngandou Boudzoua situé entre les sous-préfectures de Mindouli et de Mayama sur la route lourde. Une équipe de l'opération Kimia et les policiers de Mayama arrivent sur les lieux et se mettent à pourchasser les assaillants à près de 5 km. Ceux-ci prennent la clé de champs et s'évaporent dans la nature. Au retour sur les lieux du sinistre, les militaires trouvent une personne du troisième âge, un certain Kouma, plus de 70 ans d'âge qui contemple le désastre causé par les Ninjas, avec un



L'un des trois véhicules incendiés ; crédit photo Dépérez

sourire narquois. Selon les informations recueillies sur les lieux auprès des agents de l'ordre, c'est pour la troisième fois que des incidents se produisent sur ces lieux et Kouma est toujours présent. « Nous avons trouvé dans ses poches des préservatifs et une boîte d'allumette.

Des instruments qu'il met souvent à la disposition des ninjas pour violer et brûler les véhicules », a indiqué un élément de la force publique.

Soupçonné d'être l'un des féticheurs et éclaireur des ninjas de Ntoumi, cette personne du troisième âge a

été arrêtée et transférée à Brazzaville pour raison d'enquête. Au même moment, sur l'axe Mindouli-Kinkala un véhicule de la police de Mindouli a essuyé des tirs des ninjas et un blessé grave transféré en urgence à l'hôpital.

Parfait Wilfried Douniama

ACTION HUMANITAIRE

Près de 4 000 sans-abris assistés par le gouvernement à Mindouli, Yamba et Loutété

En réponse à la situation humanitaire qui prévaut actuellement dans le département du Pool, la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo, a remis le 16 octobre des vivres et non-vivres aux personnes ayant trouvé refuge à Mindouli (Pool), Yamba et la communauté urbaine de Loutété, dans le département de la Bouenza

La dégradation de la situation sécuritaire et humanitaire dans le département du Pool, à la suite de multiples attaques des ninjas Nsiloulou de Frédéric Bintsamou, alias « Pasteur Ntoumi », a provoqué de nombreux déplacés. Beaucoup de gens qui ont fui ces actes terroristes ont trouvé refuge à Mindouli, située à 65 Km de Kinkala, dans la communauté urbaine de Loutété et la sous-préfecture de Yamba dans le département de la Bouenza. Au total, près de 4 000 personnes issues de 800 ménages ont reçu des kits alimentaires et des non-vivres. Il s'agit notamment des marmites, gobelets, assiettes, seaux, savons, nattes, sacs de sucres et de riz, bidons d'huile, cartons de boîtes de conserves, sacs de sel et sacs des poissons salés. Dans la sous-préfecture de Mindouli par exemple, des milliers de déplacés des différents

villages sont logés dans les familles d'accueil et à l'Église catholique de la localité.

S'adressant aux bénéficiaires, la ministre en charge des questions humanitaires a signifié que ce geste

Dzondo.

Elle a insisté sur le fait que la paix doit revenir définitivement dans cette partie du pays. Parlant de la rentrée scolaire qui a eu lieu depuis plus de deux semaines, la ministre

naissance au gouvernement par le truchement du sous-préfet de Mindouli. « C'est une joie immense qui nous inonde. Nous savons que vous devez venir. Nous profitons pour remercier le gouvernement et le

les déplacés de Loulombo. En effet, cette localité de la communauté urbaine de Loutété accueille près de 1200 personnes, soit 300 familles. D'après les autorités locales, à Loutété, aucun site d'accueil n'a été ouvert. Les populations sont dans les familles. On dénombre 350 élèves qui ont commencé à s'inscrire dans les différentes écoles de la communauté urbaine.

Yamba accueille plus de 500 déplacés

Plus de 500 personnes ont trouvé refuge dans le district de Yamba, dans le département de la Bouenza, voisin de Kindamba. « Nous avons été surpris par l'afflux massif des populations déplacées venues du département du Pool. Vous savez que nous partageons une large frontière avec ce département. Les déplacés sont venus de Kinkembo et d'autres villages environnants par la crainte des représailles. Le problème de logement se pose avec acuité », a déclaré à la presse le sous-préfet de Yamba, Jérôme Okambala. Après Kinkala, Mindouli, Yamba et Loutété, le gouvernement entend prochainement mettre le cap sur Loungui, Mayama (village Nkoué), Kindamba et Mbandza Ndounga qui accueillent également des sans-abris.

P.W.D.



Des sans-abris attendant les vivres (DR)

s'inscrit dans le cadre de la solidarité du gouvernement envers les populations déplacées qui ont tout abandonné dans leurs villages respectifs en fouillant les violences. « C'est un geste de solidarité que nous venons de faire envers les populations déplacées de Mindouli. Ces gens n'ont pas choisi d'être ici, dans des conditions déplorable », a rappelé Antoinette Dinga

a appelé les parents à inscrire leurs enfants à l'école. « Les enfants doivent aller à l'école. Ils doivent devenir des cadres comme nous aujourd'hui. Le gouvernement s'investit pour mettre fin à l'insécurité grandissante dans ce département », a-t-elle conclu.

Ce geste du gouvernement a été salué par les populations qui n'ont pas manqué de traduire leur recon-

président de la République qui a été toujours attentif à nos doléances. »

Près de 1200 déplacés à Loutété

L'étape du département de la Bouenza a été conduite par le directeur du cabinet de la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Christian Aboké-Ndza, qui est allé soulager

DISTINCTION

Le colonel Rémy Ayayos Ikounga reçoit la bénédiction papale

À travers cette distinction, le pape François a reconnu les œuvres de bienfaisance du président de l'AC Léopards de Dolisie en faveur de l'Église catholique au Congo

Le nouveau Nonce apostolique au Congo et au Gabon, Mgr Francisco Escalante Molina, a remis le 16 octobre, en marge de la 45^e assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo, la bénédiction papale au colonel Rémy Ayayos Ikounga. En effet, le souverain pontife a écrit : « *Sa Sainteté François, donne de grand cœur la bénédiction apostolique à Rémy Ayayos Ikounga à l'occasion du jubilé extraordinaire de la miséricorde et invoque, par l'intercession de la bienheureuse vierge Marie, une effusion spéciale de grâce céleste pour être toujours dans le monde le visage visible du père miséricordieux...* ».

Une récompense qui n'a pas laissé indifférent le récipiendaire : « *C'est une grâce que le seigneur me fait une fois de plus. Je prends cette bénédiction papale et je prie le seigneur de continuer à m'armer de courage et de beaucoup de forces, afin que je continue à aimer le prochain, à aider les affligés et à soulager, autant qu'il m'est*



Mgr Francisco Escalante Molina remettant la bénédiction papale à Rémy Ayayos Ikounga ; crédit photo Adiac

possible, les souffrances des malheureux », a promis le colonel Rémy Ayayos Ikounga. Pour rappel, le président des Fauves du Niari est reconnu depuis quelques années comme l'un des principaux

bienfaiteurs de l'Église Catholique au Congo comme en témoigne, entre autres, la réhabilitation et l'agrandissement du centre d'accueil des personnes du troisième âge Paul Kamba, à Poto-Poto, dans le

3^e arrondissement de Brazzaville. Il s'agit d'un bâtiment moderne R+1 avec toutes les

de Paul Kamba. Chrétien de la paroisse légendaire de Brazzaville, Rémy Ayayos Ikounga approvisionne souvent son église en hosties et en vin de messe.

Les œuvres de générosité du président de l'AC Léopards de Dolisie ne se limitent pas seulement à la paroisse Sainte-Anne. En juin 2013 par exemple, il remettait des instruments de musique à la chorale Angélus de la paroisse Notre-Dame-de-Fatima de Mpila qui fêtait cette année-là ses 30 ans d'existence. Le don était composé, entre autres, d'un clavier, d'une boîte de scène, de micros, d'un compresseur de son, d'amplificateurs, de deux retours de scène, d'une guitare basse et de son amplificateur et de nombreux accessoires. La liste n'est pas exhaustive.

En rappel, Mgr Francisco Escalante Molina, prélat catholique vénézuélien, a été nommé par le Pape François comme nonce apostolique au Congo depuis le 19 mars 2016. Arrivé à Brazzaville le 27 juin 2016, c'est le 17 octobre que Molina débute officiellement son mandat en terre congolaise.

Parfait Wilfried Douniama

commodités. Outre la réhabilitation de cet hospice, le bienfaiteur a fait don d'un véhicule 4x4 de marque Toyota Hilux double cabine à la Caritas paroissiale de Sainte-Anne, pour le transport des pensionnaires

TRIBUNE

Les ODD à la portée du Congo

Dans quelques jours, les 193 États membres des Nations unies vont célébrer le 71^e anniversaire de leur organisation commune.

Connue sous le nom de Journée des Nations unies, cette célébration rappelle l'entrée en vigueur de la Charte des Nations unies, le 24 octobre 1945. Elle donne lieu à diverses activités et constitue également un moment de réflexion sur l'action des Nations unies.

Conformément à la charte invoquée ci-dessus, améliorer le bien-être des peuples continue d'être l'une des priorités de l'Organisation des Nations unies (ONU). Au fil des ans, les États membres ont progressivement admis que le développement durable - un développement apte à promouvoir la prospérité et les opportunités économiques, un plus grand bien-être social et la protection de l'environnement - est le meilleur moyen d'améliorer la vie des populations sur la terre.

Voilà pourquoi, 71 ans après, les États membres se sont fixé 17 Objectifs du développement durable (ODD) pour transformer le monde. Les ODD constituent une nouvelle série d'ob-

jectifs, cibles et indicateurs universels sur lesquels les États membres de l'ONU devraient fonder leurs programmes et politiques dans les 15 années à venir. D'où l'agenda 2030. Ils succèdent et vont au-delà des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) qui ne couvraient que les pays en développement.

Grâce à ces nouveaux objectifs qui s'appliquent à tous, les pays mobiliseront les énergies pour mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté. Les ODD s'appuient sur le succès des OMD et visent à aller plus loin. Puisqu'il incombe aux pays, la responsabilité première de mettre en œuvre, de suivre et d'examiner les progrès accomplis dans la réalisation des ODD, l'appropriation nationale devient une étape cruciale. À ce stade, autant dire que la pédagogie et la communication s'imposent à tous les échelons de la société pour une compréhension pertinente et intéressée des ODD.

Pour Carlos Lopes, secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, « il

est important que les pays génèrent des recettes au niveau interne pour mettre en œuvre les ODD ». Les États membres ne sauront bien le faire que si l'exercice d'appropriation nationale a été assumé en amont. En effet, le paysan confronté au glissement de saisons agricoles, conséquence des changements climatiques, peut-il tirer parti des ODD ? La réponse sera affirmative s'il a été sensibilisé aux questions d'environnement. Dans ce cas de figure, toutes les catégories sociales sont concernées. Quand on sait la convergence entre l'agenda 2063 de l'Union Africaine et les Objectifs du développement durable, l'incorporation des ODD dans les processus de développement des pays africains devient encore plus facile.

En République du Congo, la mise en œuvre des ODD devrait capitaliser sur les acquis des OMD. Le pays ayant notamment fait des progrès indéniables dans l'augmentation des taux de scolarisation dans le cadre des OMD, la base de départ des progrès à accomplir avec la nouvelle ère que lancent les ODD serait l'amélioration de la qualité de l'éducation. La réduction de la mortalité maternelle et infantile, la protection sociale,

l'amélioration de l'offre des services et la lutte contre les maladies non transmissibles et le paludisme, autant de domaines portés dans le Plan Cadre des Nations unies pour l'Aide au Développement du Congo (UN-DAF), qui pourraient connaître des progrès avec les ODD.

L'achèvement du Plan National de Développement (PND 2012-2016) représente à juste titre une opportunité pour permettre au Congo d'adapter ce nouvel agenda à ces priorités de développement. Il s'agira d'intégrer les ODD ainsi que les cibles jugées les plus pertinentes aux réalités nationales.

C'est ici que le Congo devrait réaliser un arrimage harmonieux entre le programme du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso, les ODD et le prochain PND en cours d'élaboration, en renforçant les discussions techniques avec ses partenaires sur les domaines prioritaires.

Les ODD sont à la portée du Congo. La disponibilité des Nations unies à accompagner le pays vers cette ambition est acquise.

Anthony Ohemeng Boamah,
coordonnateur du système des Nations unies au Congo

CENTRAFRIQUE

Touadera et Onanga au chevet des victimes de Kaga-Bandoro

Le président centrafricain, Faustin Archange Touadera et le chef de la mission Onusienne, Parfait Onanga Anyanga, se sont rendus le 17 octobre à Kaga-Bandoro dans la préfecture de la Nana-Gribizi pour toucher du doigt la situation déplorable de la population après le regain de violences dans la ville.

L'attaque du site de déplacés de Kaga-Bandoro et le vandalisme du matériel des Organisations non gouvernementales a indigné l'opinion nationale et internationale. Pour s'enquérir de la situation et donner une réponse à la hauteur des faits, Faustin Archange Touadera et le représentant de l'ONU en Centrafrique, Parfait Onanga Anyanga étaient à Kaga-Bandoro, une occasion aussi pour partager l'amertume de ces sinistrés.

Après l'attaque des ex-Séléka sur les civils à Kaga-Bandoro, certains rescapés de cette incursion armée ont décidé de trouver refuge à Bangui. Ceux-ci sont arrivés à bord de quatre véhicules et recueillis par leurs parents ou personnes de bonne foi. Selon une source présidentielle, « le chef d'Etat par son déplacement à Kaga-Bandoro tient à rassurer la population et à compatir avec les familles endeuillées. Il ne manquera pas de délivrer un message fort aux auteurs de cette violence qui ne seront pas impunis », a-t-il confié.

Les deux tendances de l'ex-seleka de FPRC de Nouredinne Adam et MPC de Alkatime sont mis en cause dans cette nouvelle montée de violence dans le chef-lieu de la Nana-Gribizi.

C'est la deuxième fois que le président Touadera effectue une visite à Kaga-Bandoro. Devant la gravité des faits, l'attente de la population est grande. Elle « réclame sa sécurité avant l'assistance du Programme alimentaire mondial », a indiqué un habitant de la ville.

MOBILITÉ ESTUDIANTINE

La France troisième destination mondiale

Après les Etats-Unis et le Royaume-Uni, la France, troisième destination en mobilité étudiante, accueille 309 000 des 4, 5 millions d'étudiants dans le monde, soit 6%.

Selon l'Ocde et l'Unesco, le nombre d'étudiants en mobilité internationale, c'est-à-dire effectuant toutes ou une partie de leurs études dans un autre pays que le leur, a doublé depuis 2000. Un chiffre actuellement proche de 4,5 millions dans le monde.

La France destination préférée des étudiants africains

Ce sont les 309 000 étudiants étrangers qui ont effectué leur rentrée en 2015, soit une hausse exponentielle depuis l'an 2000 (+ 77 %). Les plus nombreux sont les Marocains (36.800), suivis des Chinois (28.000), des Algériens (22.700), des Tunisiens (12.000) et des Italiens (11.200). Ces étrangers représentent 12% des effectifs étudiants en France. Globalement, 24% d'entre eux viennent du Maghreb, 20% de l'Afrique, 23% d'Europe (19% de l'Union européenne), 22% d'Asie ou Océanie et 9% du continent américain, selon les chiffres du ministère de l'Education et de l'Enseignement supérieur. Avec 19% d'étudiants étrangers, les Etats-Unis sont les premiers dans le secteur, suivis de la Grande Bretagne (10%) et de la France (6%), au coude-à-coude avec l'Australie, avec sa « stratégie nationale pour l'éducation internationale sur dix ans ». L'Allemagne occupe la 5ème place à 5% de parts de marché.

Noël Ndong

CYBERCRIMINALITÉ

La Côte d'Ivoire assure être près de «gagner»

La Côte d'Ivoire, connue pour l'habileté de ses cybercriminels, est en train «de gagner» le combat contre ces «jeunes escrocs» sur Internet, a affirmé lundi à Abidjan le ministre ivoirien de l'Économie numérique, Bruno Koné.

«Nous avons réalisé de réelles avancées dans notre pays au plan de la lutte contre la cybercriminalité, dont le champ s'est considérablement réduit au cours des dernières années» a assuré M. Koné lors d'une conférence de presse. Sans donner de bilan sur les arrestations, M. Koné a souligné qu'il «n'est plus possible aux brouteurs (le nom donné à ces cybercriminels en Côte d'Ivoire) de commettre des actes et de passer à travers les mailles des filets». «C'est une lutte que nous menons avec acharnement, que nous gagnons tous les jours. Tous les jours, le terrain de la cybercriminalité se réduit», a-t-il martelé, évoquant une «activité aujourd'hui suicidaire» pour les «escrocs». La Côte d'Ivoire, qui jouait les «premiers rôles» dans cette activité, s'est donnée «les moyens de la circonscrire complètement et d'arrêter tous ceux qui aujourd'hui ternissent l'image» du pays.

En 2013, la cyberfraude a coûté plus de 26 milliards de FCFA (39,6 millions d'euros) à la Côte d'Ivoire, selon les derniers chiffres officiels.

Les «brouteurs» d'Abidjan tirent leur nom de ruminants ne craignant pas de se ravitailler hors de leur zone. Eux aussi vont chercher leur pitance ailleurs, notamment en Europe où ils abusent de la crédulité d'internautes naïfs. L'économie numérique en Côte d'Ivoire, première puissance économique d'Afrique francophone, représente 7% du PIB.

Le nombre d'abonnés de la téléphonie mobile est passé de 16 millions à près de 25 millions en trois ans (de 2012 à 2015). Pendant cette période, le nombre d'abonnés à Internet a explosé, passant de 200.000 à plus de neuf millions, selon les chiffres communiqués par M. Koné.

D'après AFP

Conférence des bailleurs de fonds à Bruxelles

Pour la Communauté européenne (CE), la conférence de Bruxelles du 17 novembre sur la Centrafrique pourrait constituer une opportunité pour soutenir les efforts et les engagements des autorités en faveur de la paix.

Dans une déclaration conjointe, les porte-paroles de la Haute représentante pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, du commissaire pour la Coopération internationale et le développement Neven Mimica et du commissaire pour l'Aide humanitaire et la gestion des crises Christos Stylianides, « les violences répétées qui se sont déroulées récemment dans plusieurs localités du pays témoignent de la fragilité persistante de la situation sécuritaire en République centrafricaine. Ciblant principalement les populations civiles, les groupes les plus vulnérables ainsi que des organisations humanitaires, celles-ci contrecarrent les initiatives en faveur de la réconciliation et de la paix. L'Union européenne regrette le bilan lourd de ces violences ».

« Dans cette période clé pour le futur du pays, l'Union européenne s'efforce de mobiliser l'ensemble des partenaires internationaux. La Conférence de Bruxelles pour la République centrafricaine organisée le 17 novembre constitue

une opportunité pour soutenir les efforts du pays et les engagements des autorités sur la voie du relèvement et de la consolidation de la paix. Dans ce cadre, l'Union européenne en appelle au sens de responsabilité de tous afin d'éviter un retour en arrière et préserver un climat social apaisé », poursuit la déclaration.

Quatorze camerounais seraient retenus par la faction rebelle d'Abdoulaye Miskine en Centrafrique. On leur exige la somme de 10 millions de FCFA pour leur libération. Leur arrestation daterait de la fin du mois de septembre.

La mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca) a condamné des attaques répétées contre ses Casques bleus au lendemain d'une attaque par un groupe d'individus armés contre un convoi logistique sécurisé par le contingent pakistanais vers Dekoa. L'attaque intervient trois jours après celle dirigée contre un convoi sécurisé par un contingent mauritanien entre Grimari et Sibut, qui a fait 5 blessés dans les rangs des casques bleus. Des affrontements ont également eu lieu dans le nord-ouest du pays et à Kaga-Bandoro, entre anti-Balaka et factions de l'ex-Balaka, suivies de représailles qui ont provoqué le déplacement de

3.200 personnes.

Malgré tous ces incidents, le secrétaire général adjoint des Nations unies aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, a souligné qu'il fallait continuer à soutenir la Centrafrique. Il s'appuie sur les progrès enregistrés par les autorités centrafricaines, notamment la mise en œuvre de « la vision nationale » du président Faustin Archange Touadera, visant à engager les groupes armés dans un dialogue formel sur le lancement du programme de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement, dialogue qui vient d'avoir lieu, avec la première réunion du Comité consultatif de suivi.

Hervé Ladsous s'est félicité que les représentants de 11 des 14 groupes armés aient été au rendez-vous. Les trois ayant décliné sont le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FRPC); Retour, réclamation et réhabilitation (3R); et la faction Mokom des anti-Balaka. À la lumière de ces éléments, la communauté internationale ne peut se désolidariser de la République centrafricaine, a-t-il déclaré, en appelant le Conseil de sécurité à obtenir des États membres, y compris les bailleurs de fonds « non-traditionnels », leur participation à la Conférence des donateurs organisée à Bruxelles le 17 novembre prochain.

N.Nd.

BURUNDI

Le gouvernement interdit de gérer les fonds de l'Amisom

L'argent servant à payer les salaires des soldats burundais engagés au sein de l'Amisom sera désormais transféré sur les comptes de l'Union Africaine, a décidé l'Union Européenne.

L'organisation européenne, premier donateur du Burundi et dont l'aide représentait 20% du budget, a décidé des sanctions contre le Burundi, accusé de graves violations des droits de l'Homme et d'avoir refusé de négocier avec l'opposition.

Lors d'une marche de soutien

au gouvernement samedi, le secrétaire général du parti présidentiel CNDD-FDD, Evariste Ndayishimiye, a vivement critiqué l'Union européenne et les Nations unies, qu'il a accusées de vouloir « déstabiliser » le Burundi.

Il a reproché à l'UE de vouloir déstabiliser le Burundi et cela « comme elle l'a fait pour la Libye et la Somalie en tuant les présidents en place ».

« L'Union européenne a voulu passer par des résolutions pour installer au pouvoir qui elle veut, mais le Burundi

lui montre qu'il est indépendant », a-t-il prétendu. Ndayishimiye s'est dit convaincu que ce sont les Européens qui ont divisé les Burundais. « Ce sont ces Européens qui ont semé la haine ethnique entre Burundais alors que nous cohabitons sans problème avant leur arrivée au Burundi », a-t-il poursuivi.

Il a également reproché aux Nations unies de n'avoir pas réagi durant et après les drames qui ont endeuillé le pays. « L'ONU n'a pas réagi, car c'est elle qui a commandité ces crimes. Et elle veut que ces mêmes crimes soient répétés alors que les Burundais vivent en paix depuis dix ans », a-t-il déclaré.

Le Burundi est plongé dans une grave crise depuis que le président Pierre Nkurunziza a annoncé en avril 2015 sa candidature à un troisième mandat, avant d'être réélu trois mois plus tard. Les violences ont déjà fait plusieurs morts et de nombreuses disparitions. Elles ont poussé plus de 300.000 personnes à quitter le pays.

Yvette Reine Nzaba

Avis de recrutement

Dans le but d'étendre et redynamiser son réseau de distribution, le quotidien "Les Dépêches de Brazzaville" portent à la connaissance du public brazzavillois qu'il recrute des revendeurs pour étoffer sa force de vente.

Toute personne intéressée est priée de se rapprocher de nos bureaux ou de nous contacter au : 06 800 76 36 / 05 595 34 94.

Réception :

- Lundi
 - Mercredi
 - Vendredi
- } 10h00-12h00 / 15h00-17h00

Le Football et la République

Dans un pays qui aspire à se développer pour offrir des nouvelles perspectives socioéconomiques à ses citoyens, la paix demeure l'assise et le gage de cette espérance. Dans notre pays cette paix est de temps à autres perturbée par des hostilités entre fils et filles de la République.

La République... un mot qui ne devra pas être versé dans la banalisation, car c'est lui qui fait le cœur d'une nation, celui qui donne forme à l'Etat afin que tous respectent la même loi.

Cependant, il est des domaines comme le sport qui transcendent les différences entre les humains et cimentent l'unité des peuples, avec dans son sillage le football, le sport-roi. Aujourd'hui, disons-le, le football s'inscrit dans le cadre d'une programmation sociale équilibrée dont la compétence spécifique est « coopérer ou s'opposer individuellement et collectivement » et plus précisément : coopérer avec ses partenaires pour affronter collectivement des adversaires, en respectant des règles, en assurant des rôles différents (attaquant, défenseur, gardien, arbitre).

L'organisation du Tournoi de la République, fondée sur une vision régaliennne, s'en inspire. Cette vision est d'abord profondément enracinée dans la conviction

intime du promoteur, celle de croire en ce formidable vecteur d'établissement d'un socle commun et d'unité nationale qui est le ballon rond.

S'affronter sur le rectangle vert pour gagner, se donner corps et âme pour son équipe, rechigner parfois aux rappels à l'ordre et aux sanctions de l'arbitre pour en définitive respecter le verdict rendu au coup final, n'est-ce pas là l'établissement d'un socle commun de connaissances, d'attitudes et de pratiques qui concourent à forger le citoyen modèle ?

Que des adversaires s'engagent avec des tactes glissés à la limite du réglementaire, puis se donnent la main et l'accolade à la fin du match, n'est-ce pas les marques du respect et du fair-play ?

Des supporters de quartiers, d'ethnies, de régions divers et variés qui convergent vers le stade pour s'enthousiasmer ensemble à crier leur passion pour leur équipe et encourager leurs joueurs, n'est-ce pas là la lueur de l'Unité ?

Voilà le sens que revêt le Tournoi de la République qui en est aujourd'hui à sa deuxième édition, celle de la discipline que doit consentir le peuple congolais envers la Constitution de la République et autour de son Chef d'Etat, le Président Denis SASSOU

NGUESSO.

Cette deuxième édition verra la participation de deux équipes championnes respectivement du Rwanda le FC APR et de la Guinée Equatoriale le Sony de Ela Nguama, qui seront en compétition avec les équipes de Brazzaville : Etoile du Congo, Diables Noirs, Aiglons Cara et As Kondzo.

Du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest du Congo, notre ambition est de confirmer le pouvoir rassembleur et de vecteur d'unité des peuples et des nations qui se niche dans ce fameux sport-roi.

Nelson MANDELA avait déclaré, en l'an 2000 : « Le sport a le pouvoir de changer le monde. Il a le pouvoir d'unir les hommes d'une manière quasi unique. Le sport peut créer de l'espoir là où il n'y avait que du désespoir. Il est plus puissant que les gouvernements pour briser les barrières raciales. Le sport se joue de tous les types de discrimination ».

Organiser ce Tournoi de la République et y participer, c'est faire acte de refus de l'intolérance, de transcendance des clivages en magnifiant le vivre-ensemble, mais aussi rendre un bel hommage à la République et surtout le glorifier en ce jour souvenir.

20-28 NOVEMBRE 2016
STADE ALPHONSE MASSAMBA DEBAT



ETOILE DU CONGO

AS KONDZO

RENAISSANCE AIGLONS CARA

DIABLES NOIRS

FC APR
(CHAMPION DU RWANDA)

SONY DE ELA NGUAMA
(CHAMPION DE GUINEE EQUATORIALE)



PERSPECTIVES D'AVENIR
FONDATION
UNE JEUNESSE QUALIFIÉE POUR UN CONGO EN MARCHÉ

PARTENAIRE

DIPLOMATIE

M. et Mme Matteo Renzi en dîner chez le couple Obama

En réservant son dernier dîner d'Etat au Premier ministre italien, le président américain a voulu souligner l'importance de l'allié italien.

A la Maison Blanche mardi soir, on a mis les petits plats dans les grands, pavoisé la salle officielle des dîners aux couleurs de l'Italie, alors que même le menu a été composé par un grand chef d'origine italienne. Ce cérémonial rare des grands jours a été organisé en l'honneur du couple du Premier ministre italien, un homme pour lequel Barak Obama a dit toute l'estime qu'il porte en lui. Le couple Michelle et Barak Obama a, en effet, accueilli dans le faste et la plus grande des cordialités Agnese-Landini et Matteo Renzi pour un dîner de rare prestige. Ils ne sont pas nombreux dans le monde, les personnalités qui peuvent se vanter d'avoir partagé avec le président américain un de ses derniers repas officiels à la Maison Blanche. Dans trois semaines, le 8 novembre, la présidence américaine va changer de main, Barak Obama arrivant à la fin de son deuxième et dernier mandat présidentiel. Dans trois semaines, le monde saura si le (la ?) prochain(e) locataire de la Maison Blanche sera la démocrate Hillary Clinton appuyée par le démocrate Obama ou bien Donald Trump, le républicain.

Le premier président noir de l'histoire des Etats-Unis, quitte la Maison Blanche auréolé de succès en politique économique et intérieure, mais aussi de quelques flops retentissants en extérieur. Prix Nobel de la paix 2009, tout le monde s'accorde à dire que le président américain n'a pas vraiment réussi dans ce domaine. Le Moyen-Orient est toujours une véritable poudrière à laquelle, en dehors du nœud de fixation que constitue le conflit israélo-arabe, sont venus s'ajouter d'autres dossiers brûlants comme l'Irak, qui a vu l'émergence de l'Etat Islamique après le retrait de l'armée américaine en 2011.

A cela s'ajoute aussi la guerre en Syrie, alors que les relations avec la Russie n'ont jamais été, même à cause du dossier, aussi près du clash retentissant depuis la fin de la guerre froide en 1989. Sur tous ces sujets pourtant, l'Italie, s'est généralement montrée proche de la vision américaine, encourageant les tentatives de règlement des crises sur la scène internationale. En Libye, les forces américaines donnent discrètement un coup de main aux « experts » italiens et français tout aussi discrets pour extirper l'Etat islamique qui y a établi ses nouvelles bases. L'Italie est, par ailleurs, affectée à la protection du barrage géant de Mossoul, en Irak, alors que les forces américaines se



sont jointes lundi à une coalition disparate pour la reprise de cette deuxième ville pétrolière de l'Irak aux mains des djihadistes.

Pour toutes ces raisons, Barak Obama a pu estimer dans les colonnes du quotidien italien de centre-gauche La Repubblica, « que la vision et les réformes ambitieuses que le Premier ministre Renzi est en train de mener sont importantes » en intérieur, l'Italie étant jugée une « alliée d'importance », « une partenaire essentielle de notre coalition » en Libye comme en Irak. Le président américain a dit apprécier l'identité de vues avec le Premier ministre

italien en matière économique. De tout temps, Matteo Renzi ferraille au sein de l'Union européenne contre les politiques d'austérité notamment prônées par l'Allemagne. Le président américain partage la démarche de l'exécutif italien. « Je crois que les mesures d'austérité ont contribué au ralentissement de la croissance en Europe... Nous avons assisté à des années de stagnation qui ont alimenté les frustrations économiques et les peurs que nous voyons sur tout le continent, surtout chez les jeunes qui ont le plus de probabilité à rester sans emploi », a dit M. Obama. Du petit lait pour le

Premier ministre italien sur lequel ses opposants sautaient à bras raccourcis mardi en dénonçant une ingérence américaine inacceptable dans les affaires italiennes.

La critique qui n'a pas infléchi les marques de cordialité entre les deux hauts responsables. Le président Obama a reçu en audience M. Matteo Renzi dans la matinée à la Maison Blanche avant le dîner. La presse italienne a souligné que ces marques appuyées étaient une manière de soutien des Etats-Unis, quelques semaines avant un référendum constitutionnel pour lequel Matteo Renzi avait d'abord déclaré – avant de nuancer son propos ensuite – que si le « non » l'emportait, il « rentrerait à la maison ».

Tout est-il que Matteo Renzi et Barak Obama, c'est ami-ami. Ce mercredi, le président du conseil italien devait visiter un musée de grande portée symbolique : c'est le musée (le seul au monde) de l'histoire des Noirs américains. Il avait été inauguré le 24 septembre dernier par le président Barak Obama à Washington, sans doute dans la volonté de ne pas s'en aller du pouvoir actif sans avoir marqué de son empreinte de Noir, l'histoire de ses millions de ses frères et sœurs déportés en Amérique pendant des siècles, à partir de leur terre africaine.

Lucien Mpama

NOKI- NOKI, une Nouvelle Solution à Tout Besoin de Financement

Financez tous vos projets personnels

Vous souhaitez acquérir ou renouveler votre équipement (Salon, Achat de voiture, Appareils ménagers, articles informatiques, etc.) ?

Des événements importants se préparent (mariage, baptême, voyage etc.) ?

Le Crédit du Congo vous offre sa nouvelle formule de crédit NOKI- NOKI, une solution mieux adaptée à tous vos besoins de Consommation.

Le Nouveau NOKI-NOKI est :

- **Facile** avec des formalités allégées, une simple domiciliation de salaire et une assurance vie.
- **Rapide** avec un débloqué 2 jours maximum après le dépôt de votre dossier complet (sous réserve d'acceptation).
- **Flexible** avec un financement allant de 250.000 F CFA à 12.000.000 F CFA en fonction de votre Revenu.

▪ **Economique** avec un taux très compétitif tenant compte de l'offre disponible sur le Marché.

▪ **Souple** avec un remboursement pouvant s'étendre sur 60 Mois et un taux d'endettement pouvant atteindre 45% selon le niveau de salaire.

▪ **Accessible** au plus grand nombre à partir d'un salaire mensuel de 100.000 FCFA.

Menez à bien vos projets en toute sérénité avec la nouvelle formule NOKI-NOKI du Crédit du Congo!

Pour de plus amples informations, adressez-vous à votre Conseiller Clientèle dans votre Agence ou Succursale ou envoyez un mail à l'adresse : svpinfos@creditducongo.com,



Crédit du Congo

VISION 4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

**Canal 304
DU BOUQUET CANAL +**

TNT CANAL+ AFRICA eutelsat TV+

**Situé a l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49**



**PLACARD DE VENTE
AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE**
Par autorité de justice

Mattres Ange Pépin POSSENNE et Jean- Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Pri-seurs associés près La Cour d'Appel de Brazzaville, portent à La connaissance du public, qu'à La demande de La Banque Col')golaise de L'Habitat dite BCH) représentée par son Directeur Général Monsieur FadhelGUIZANI,

IL sera procédé, le samedi 15 octobre 2016 à 09heures précises, à La Barre du Tribunal de Grande de Brazzaville sis Palais de Justice;

A l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de La Propriétés bâtie de sieur MOUETOU-KOUENDA Jean-Pierre sise 75, rue Balloys, croisement d'avec l'Avenue de la Tsiémé Ouenzé arrêt de bus Mimi Brazzaville, cadastrée, Section P9, Bloc 63, Parcelle 14 d'une superficie de 566,19m 2, objet du Titre Foncier N° 11.592;

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville le 16 février 2016 par le Cabinet d'Avocat Yvon Éric IBOUANGA, sis Immeuble SOPRIM dit Patte d'Oie, face ENAM, appartement J.335S, 4ème étage Mougali Brazzaville, les enchères seront reçues sur la mise à prix de QUATRE VINGT MILLIONS CS 80.000. 0001 Francs CFA.

Le montant de l'enchère sera ftxé séance tenante. Les enchères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière;

Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher tous les jours ouvrables de:

1°)- Cabinet d'Avocat Yvon Éric IBOUANGA, sis Immeuble SOPRIM dit Patte d'Oie, face ENAM, appartement J.335S, 4ème étage Mougali Brazzaville, Tél.06.665.95.59

r)- Etude de Mattres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, sise 13, rue Dispensaire Face Agence Crédit du Congo Poto-Poto, Tél.06.668.70.49 /06.668.70.28/05.529.47.82/05.529.47.83,

3°)- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville sis Palais de Justice,

Fait à Brazzaville, le 09 septembre 2016



NÉCROLOGIE



Vital Balla, président de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (ACAP) a la profonde douleur d'annoncer aux membres de l'ACAP, membres des communautés étrangères résidant au Congo, à tous les amis et connaissances le décès de Fiacre Banzouzi, membre de l'ACAP de l'arrondissement 8 Madibou et président du Comité d'amitié Congo-Algérie, survenu le samedi 8 octobre 2016 à Brazzaville. La veillée mortuaire a lieu, n°36, rue Cardinal Emile Biayenda à Madibou (vers l'église catholique). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



La famille Ondzanga, Mme Ondzanga Leticia et les petits-fils ont la prodonde douleur d'informer parents, amis et connaissances, le décès tragique de leur père, frère et grand père, le colonel à la retraite Maurice Ondzanga, survenu le 12 octobre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au n° 176, rue Ombelé quartier Mboulé à Talangai (arrêt de bus trois voleurs). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

DISTINCTION

Gabriel Okoundji, lauréat 2016 du prix culturel roumain Benjamin Fondane

Pour la 10ème année, le prix créé par Magda Carneci en 2006 à l'Institut Culturel Roumain de Paris met en valeur, cette année, Gabriel Okoundji, le « Poète des deux fleuves » comme il fut nommé par le critique Jacques Chevrier.

Organisé sous l'égide de l'OIF – Organisation internationale de la Francophonie, le prix fut créé en mémoire du grand poète et philosophe existentialiste français d'origine roumaine Benjamin Fondane (alias B. Fundoianu), mort tragiquement à Auschwitz en 1944. Le jury du Prix international de littérature francophone est présidé par Michel Carassou, éditeur, directeur des éditions Non Lieu de Paris et président de l'association Benjamin Fondane de Paris.

Le règlement prévoit que ce prix peut être accordé à un écrivain qui utilise la langue française pour son écriture mais qui n'est pas né citoyen français et dont la langue maternelle n'est pas le français. Comme l'écrivain Nimrod, d'origine tchadienne, en 2008 ou Jean Mettelus, d'origine haïtienne, en 2010, Gabriel Okoundji recevra son prix à Paris, dans la salle Giorgio Vasari de l'Institut national d'histoire de l'art, le samedi 22 octobre.

Le poète Gabriel Okoundji est né en 1962 à Okondo, dans le nord-ouest du Congo-Brazzaville. Après des études de médecine et de psychologie effectuées à Bordeaux, il devient psychologue – clinicien dans la même ville, où il s'établit définitivement et où il vit jusqu'à présent. Parallèlement à sa carrière médicale, le poète des deux fleuves s'est construit aussi une riche carrière littéraire, enracinée dans les deux cultures, congolaise et française, qui l'ont formé.

Détenteur de plusieurs prix littéraires dont le Prix littéraire d'Afrique noire obtenu en 2010 pour l'ensemble de son œuvre, son activisme littéraire enrichit le patrimoine de la langue française avec l'introduction des nuances de l'oralité africaine. Son œuvre est principalement constituée de poésie et d'essais sur la littérature, avec des publications depuis 1996. Citons par exemple : « Cycle d'un ciel bleu », L'Harmattan, 1996 ; « Vent fou me frappe », Fédérop, 2003 ou Bono, le guetteur de signes, Elytis, 2005.

Marie Alfred Ngoma

2° SALON DU LIVRE DE LA BRÈDE

Henri Djombo présente son dernier roman

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Henri Djombo a revêtu son costume d'écrivain ce week-end alors qu'il était invité du deuxième salon du livre de la ville de la Brède, dans le département de la Gironde, en France, pour présenter au public son dernier ouvrage « Sarah ma belle cousine »

Le Château de la Brède, demeure du philosophe des Lumières, Montesquieu, a servi d'écrin à la deuxième édition du salon du livre « Culture et Liberté » qui s'est tenu les 15 et 16 octobre. Le ministre-écrivain Henri Djombo y a participé à une table-ronde sur le thème « Ombre et lumière de la Francophonie » et à un tête-à-tête avec Carrels Stephens Akplogan, son biographe, animé par le poète congolais Gabriel Mwènè Okoundji, co-organisateur du salon.

Lors de la table-ronde, Henri Djombo a invité à « nourrir la langue qui nous est commune ». Le ministre a fait part de son expérience de la francophonie dans les conférences internationales. Il a dénoncé l'attitude



des Français, qui bien souvent s'expriment en anglais lors de ces assises, quand bien même le français est une langue officielle dans les enceintes de l'ONU. Il a souligné que les participants à ces conférences internationales se reconnaissent pourtant « comme des frères et des sœurs à cause du français ». Henri Djombo a pu s'exprimer sur son œuvre dans laquelle il dépeint les travers de la société congolaise. Position paradoxale pour quelqu'un qui est aux affaires ? Pas le moins du monde, selon le ministre-écrivain. L'homme politique est un fin observa-

teur de la société, il est choqué par ce qu'il n'arrive pas à changer dans la pratique. Je dénonce les vices qui sont combattus par les gouvernants mais sans que cela soit suivi d'effet », explique Henri Djombo.

Lors de ce colloque du dimanche, Henri Djombo a suscité l'intérêt des lecteurs pour ses deux derniers romans « Vous mourrez dans dix jours » et « Sarah ma belle cousine ».

L'écrivain congolais Maha Lee Cassy était également invité du salon du livre de La Brède et a pu dédicacer ses ouvrages.

Rose-Marie Bouboutou

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !

LED 32" HD: 159 000 Fcfa

LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa

LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa

LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa

LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassal
Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

Lend'S
PRESENTE

Le **22**
OCTOBRE 2016
à partir de 17h30

PEFACO HOTEL
MAYA-MAYA

Soirée
Culture & Arts

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU MINISTRE DE LA CULTURE & DES ARTS, DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DE L'AGRICULTURE ET DES METIERS DE BRAZZAVILLE

Buffet cocktail et boissons non alcoolisées et alcoolisées à volonté (whisky...)

PAF 35.000 Frs
50.000 Frs

info line : ☎ 06 929 26 50 - 01 929 26 50 - 01 631 11 97 ✉ contacts.lends@gmail.com

lieu de vente : Boutique LEND'S
114 Rue Mbachis Poto-Poto vers Madoukou de Ouendzé

soirée culture et arts-sca

ÉVÈNEMENTS DES 19 ET 20 SEPTEMBRE

Une mission de la CPI à pied d'œuvre à Kinshasa

La juridiction internationale estime que « certains actes observés » lors de ces manifestations pourraient constituer des crimes relevant de sa compétence.

C'est un véritable pavé que vient de jeter la Cour pénale internationale (CPI) en décidant l'envoi à Kinshasa d'une délégation de son bureau pour faire la lumière sur les événements des 19 et 20 septembre ayant ensanglanté la capitale. C'est par le biais d'un communiqué publié en début de semaine que la procureure Fatou Bensouda, a annoncé l'envoi en RDC de cette équipe de la CPI qui, pendant trois jours, jusqu'au 20 octobre, va s'atteler à se documenter sur ces événements. La délégation a reçu mandat de rencontrer des dirigeants congolais, des membres de partis politiques, de la société civile et de la presse. L'objectif est de chercher à cerner les contours de ces manifestations afin d'établir les responsabilités pénales relevant du domaine de la CPI.

En effet, le bureau de la Procureure estime que certains actes observés lors des dites manifestations pourraient constituer des crimes de relevant de sa compétence. « Je suis profondément préoccupée depuis plusieurs semaines par la situation critique et les épisodes de violence récents en République démocratique du Congo, en particulier s'agissant des événements qui se sont déroulés à Kinshasa en septembre 2016 et de certains actes observés à cette occasion, dont il est allégué qu'ils

pourraient constituer des crimes de la compétence de la Cour pénale internationale », indique la procureure dans son communiqué. Et d'ajouter : « Il est impératif que toute activité et toute action sur le territoire de la RDC, quels que soient son acteur, sa nature et sa forme, se déroule avec retenue et sens des responsabilités ».

Concernant la mission assignée à la délégation de la CPI envoyée à Kinshasa, Fatou Bensouda indique qu'il s'agit « de réitérer l'appel à toutes les parties potentiellement impliquées et à tous les acteurs congolais, quelle que soit leur qualité officielle ou affiliation politique, pour qu'ils fassent preuve de retenue et veillent tout particulièrement à s'assurer qu'eux-mêmes, leurs partisans, sympathisants et agents s'abstiennent, en tout temps et en tout lieu, de tout acte de violence criminelle contre les individus et les biens, et à prendre les mesures nécessaires afin de prévenir la commission d'un tel acte ». Pour rappel, des violentes émeutes ont éclaté à Kinshasa les 19 et 20 septembre à la suite d'une manifestation de l'opposition qui tenait à préavis le chef de l'État par rapport aux jours restant de son mandat à la tête du pays. Plusieurs dizaines de personnes ont été tuées lors de ces manifestations, l'opposition et la majorité se rejetant la responsabilité des dégâts tant matériels qu'humains occasionnés par les troubles.

Alain Diasso

AFFAIRE PÈRE GRATIEN

Le procès se poursuit

Les avocats du prêtre d'origine congolaise continuent de dénoncer un dossier vide ; le juge continue de son côté de camper sur son intime conviction.

Le juge Marco Dioni avait parlé pendant plus de 6 h le 30 septembre dernier, en étalant le dossier qui désignait, selon lui, le père Gratién Alabi comme responsable du meurtre de Mme Guerrina Piscaglia. Celle-ci, femme du bedeau de la paroisse Ca Raffaello d'Arezzo, en Toscane (centre-nord de l'Italie), a disparu il y a deux ans sans laisser de traces. Pour la justice italienne et la presse, la dame tombée follement amoureuse du moine congolais a été tuée par celui-ci et son cadavre caché quelque part dans un bois.

C'est cette thèse que l'avocat de la défense, Me Rizzieri Angeletti, s'est méthodiquement employé à démonter vendredi, lors d'une autre audience de ce procès qui tient média et opinion en haleine depuis un peu plus d'un an. Vous parlez d'un assassinat : où est le cadavre ? Où est le mobile ? Quelles preuves avez-vous de l'implication du père Gratién ? a-t-il demandé en substance. « Nous sommes ici à la limite de la fable ! Je ne voudrais pas qu'on arrive à fabriquer une preuve par le conditionnement médiatique des consciences ; un conditionnement fort et clair jusqu'ici », a tonné Me Angeletti dans la salle d'audiences de la Cour d'assise d'Arezzo. Présent dans la salle, le père Gratién a continué à suivre ces débats avec un accablement évident, lui qui continue de se dire que la justice italienne finira par dire le droit en sa faveur.

Pour les avocats, devant la vacuité du dos-

sier de l'accusation, le tribunal n'aura qu'une décision à prendre : la relaxe pure et simple du moine. Car, ont-ils fait valoir, le mobile porté au tribunal pour accabler le prêtre ne tenait pas la route. Qui peut croire qu'un prêtre, tranquille dans sachie, pouvait tuer son amante au seul motif qu'elle était trop insistante ! Tous les indices portés devant la cour par l'accusation sont circonstanciels et ne tiennent pas debout, ont martelé les avocats défenseurs.

Tout autre est, par contre, le témoignage de 5 personnes, ont-ils fait valoir. Les 5 témoins qui ont déposé devant la cour ont affirmé sous serment que le jour du drame, en mai 2014, la dame Guerrina avait bel et bien été vue par eux marchant le long de la route Marecchiese. Et cela à l'heure à laquelle l'accusation établit la mort supposée de la disparue ! Quelle est cette personne qui est morte avant d'avoir été tuée, ont demandé avec malice les hommes en tauge ! « Nous aurions à faire à un délit complexe », a souligné Me Angeletti. « Car il présuppose l'assassinat de la femme, et surtout la disparition de son cadavre dans une forêt, aux abords d'une route passante, dans une localité où se tenait qui plus est une fête foiraine de village ! ». Il a également d'autres incongruités dans cette « étrange » disparition : sa carte d'identité a disparu de sa maison, avec le cadavre lui-même. Au vu de ces étrangetés, l'avocat a balayé de la main les 27 ans de prison ferme requis par le juge, affirmant que la voie de logique et de justice commandait d'innocenter le prêtre ! Tout simplement. Verdict vers la fin du mois.

Lucien Mpama

DIALOGUE

Un accord politique sanctionne la fin des travaux

Après moult tergiversations, les délégués au dialogue de la Cité de l'Union africaine ont finalement adopté l'accord politique censé pallier le vide juridique pouvant résulter du constat de la non-tenue de la présidentielle. Ce compromis politique vient renforcer l'arrêt de la Cour constitutionnelle autorisant Joseph Kabila à demeurer en poste jusqu'à l'installation du nouveau président de la République élu.

L'adoption du compromis politique a eu lieu, le 17 octobre, au cours d'une séance plénière qui n'a duré que le temps d'une acclamation. En effet, c'est par ce mode de votation que les trois cents délégués des composantes ont adopté ce texte qui comporte vingt-cinq articles répartis en douze chapitres.

Les grandes articulations de cet accord sont les suivantes : les parties prenantes au forum ont convenu « de préparer et d'organiser les élections présidentielle, législatives et provinciales dans un délai de six mois dès la convocation des scrutins le 30 octobre 2017; l'actuel chef de l'État, Joseph Kabila, va continuer à exercer ses fonctions après le 19 décembre 2016 jusqu'à l'installation effective d'un nouveau président élu de la République; les élections présidentielle,

législatives nationales et provinciales seront organisées en une seule séquence ». Quant aux locales, elles seront organisées concomitamment avec les trois premières si les moyens techniques et financiers le permettent; il est convenu de l'élaboration d'un nouveau fichier électoral biométrique à partir du 31 juillet 2017; le principe de la gestion consensuelle du pouvoir après le 19 décembre, date de la fin du dernier mandat du président Kabila, a aussi été entérinée avec, à la clé, l'octroi du poste de Premier ministre à la frange de l'opposition ayant participé au dialogue. Telles sont les grandes lignes de cet accord qui repousse en avril 2018 l'élection du président de la République. Un comité de suivi composé de sept représentants de la majorité, sept représentants de l'opposition et quatre de la société civile se chargera de la mise en œuvre de cet accord politique. À noter que ce compromis politique dit de la Cité de l'Union africaine entrera en application vingt jours après sa signature. Cependant, il sied de souligner que les participants ont pris soin de laisser une porte ouverte pour la ratification à posteriori de ce document, l'autre frange de l'opposition n'ayant pas participé aux travaux.

A.D.

FOOTBALL

Un match amical en perspective entre la RDC et l'Afrique du Sud en novembre

Les Léopards de la RDC pourraient affronter en amical international les Bafana Bafana d'Afrique du Sud à Kinshasa, selon la presse sud-africaine. Les deux parties seraient déjà tombées d'accord, et l'on attendrait l'officialisation de cet événement.

C'est le magazine sportif sud-africain Kickoff qui livre l'information. Les Bafana Bafana, la sélection sud-africaine de football, envisage de disputer, en novembre à Kinshasa, une rencontre amicale internationale contre les Léopards de la RDC. Ce match servirait de préparation pour la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018. En première journée, les Léopards ont écrasé les Chevaliers de la Méditerranée de Libye par quatre buts à zéro à Kinshasa. Les Bafana Bafana ont, pour leur part, été accrochés à domicile par les Étalons du Burkina Faso par le score d'un but partout. En deuxième journée, l'Afrique du Sud accueillera l'équipe favorite du groupe D, le Sénégal vainqueur du Cap-Vert (1-0) en première. Et la RDC se rendra en Guinée (battu par la Tunisie en première journée par zéro but à deux à Monastir). Avant cette deuxième journée, Sud-Africains et RD-Congolais pourraient donc s'affronter en amical. Selon des indiscrétions, les deux fédérations seraient tombées d'accord pour l'organisation de ce match amical international à Kinshasa.

L'on veut croire que cette rencontre, si elle a lieu, se déroulera dans un bon esprit de sportivité et de fair-play. En effet, l'Afrique du Sud fait l'objet d'une enquête de la Fifa pour le scandale de matchs amicaux truqués. L'on apprend que la Chambre d'instruction de la commission d'éthique de la Fifa a requis, en août dernier, de lourdes sanctions contre trois dirigeants africains accusés d'avoir joué un rôle dans des matchs truqués. Il s'agit de Kirsten Nematandani, ancien président de la Fédération sud-africaine de football, de Jonathan Musavengana, ancien membre de la Fédération de football du Zimbabwe et Banna Tchanilé, ancien entraîneur du Togo. Ils risquent des suspensions d'au moins six ans pour le premier et des suspensions à vie pour les deux autres pour avoir participé en 2010 à l'organisation des matchs truqués et disputés par l'Afrique du Sud en vue de la Coupe du monde organisée chez elle, pour la première fois sur le continent africain. Il s'agit des matchs contre la Thaïlande (4-0), la Bulgarie (1-1), le Guatemala (5-0) et la Colombie (2-1). Ils auraient agi pour le compte d'un ressortissant de Singapour du nom de Wilson Raj Perumal, qui faisait le choix des arbitres afin de satisfaire les parieurs, indique l'AFP. Aussi espère-t-on que le match entre la RDC et l'Afrique du Sud, si elle a lieu, n'aura rien à voir avec une quelconque complaisance.

Martin Engimo

ONESIME KUKATULA

« Une élection est un édifice fragile et complexe »

Souvent replié, préférant l'efficacité dans le silence à une volubilité sans contenu, le rapporteur adjoint de la Commission électorale, nationale et indépendante (Céni) Onesime Kukatula sait toujours défendre son institution en se dressant contre les clichés négatifs qui lui sont accolés, souvent à tort, par une certaine opinion souffrant d'un déficit d'informations. C'est, du reste, l'exercice auquel il s'est livré à cœur joie dans une récente intervention médiatique aux senteurs pédagogiques et, dans laquelle, il répond à toutes les préoccupations liées à la conduite du processus électoral en RDC.

D'emblée, Onesime Kukatula a tenu à recadrer les choses par rapport à la recomposition de la Céni réclamée à tout vent par l'opposition dite radicale. La responsabilité de renouvellement de la Céni ne dépend pas de ses animateurs, fait savoir Onesime Kukatula. « Les membres de la Céni ayant été désignés par leurs entités conformément aux procédures fixées par la loi organique n°13/012 du 19 avril 2013, leur remplacement dépend de la volonté du législateur et des parties concernées », explique-t-il. Il déroule, à ce sujet, un argumentaire soutenant la stabilité de toute institution de gestion électorale à l'instar de la Céni. Il est internationalement prouvé, dit-il, « que la stabilité de l'organisme de gestion des élections est un atout majeur dans l'organisation des élections crédibles, transparentes et apaisées ».

Et de faire remarquer que depuis 2004, la RDC a déjà mis en place trois structures pour piloter les différents processus électoraux, à savoir la Commission électorale indépendante (CEI), la Céni 1 (2010-2013) et la Céni 2 (depuis juin 2013). Cela, sans compter les derniers changements intervenus en 2015, lesquels changements ont porté le président Corneille Naanga à la tête de la Céni en remplacement de l'abbé



Onesime Kukatula

Apollinaire Malu Malu. Au total, « quatre équipes se sont succédé à la tête de la Céni en douze ans alors que le mandat des membres de la centrale électorale est de six ans », s'enquit Onesime Kukatula. Toutefois, en cas de force majeure, il émet le vœu de voir le choix des prochains animateurs de la Céni être guidé par la compétence et l'expertise électorale, gages du succès.

La machine électorale relancée

Parlant du processus électoral évoluant pour l'heure en dents de scie après des retards cumulés par rapport aux échéances électorales, Onesime Kukatula indique que toute la problématique se cristallise actuellement autour du consensus politique à dégager et de l'harmonisation des textes légaux. Ces deux dimensions constituent, d'après lui, les principaux déclencheurs des aspects techniques liés aux élections. Et d'ajouter que le consensus politique doit

pouvoir lever des options majeures notamment sur la hiérarchisation des scrutins à venir. Ce qui est déjà fait depuis quelques heures avec l'adoption de l'accord politique découlant du dialogue. Il y est noté que « les élections présidentielle, législatives nationales et provinciales seront organisées en une seule séquence ». Quant aux élections locales, elles seront organisées concomitamment avec les trois premières si les moyens techniques et financiers le permettent.

Maintenant que l'option de l'élaboration d'un nouveau fichier électoral biométrique est levée à la faveur dudit accord relançant par le fait même la machine électorale, Onesime Kukatula estime qu'il s'agit là d'un préalable majeur à la convocation de l'électorat pour la présidentielle. Cette option de la refonte totale du fichier électoral, de son point de vue, découlerait du consensus dégagé en son temps sur l'enrôlement de nouveaux majeurs par l'ensemble des parties prenantes au processus électoral et confirmé par le rapport d'audit de l'Organisation internationale de la francophonie. À ceux qui prêtent à la Céni l'intention malveillante de faire le jeu du pouvoir en tenant mordicus à organiser l'inscription des adolescents en âge de voter dans le but de prolonger astucieusement le bail de Joseph Kabila à la tête du pays, Onesime Kukatula estime que cette attitude traduit plutôt le souci de la centrale électorale « d'être à l'écoute de tous et de doter le pays d'un fichier électoral

fiable, inclusif et consensuel ».

Les indicateurs d'une bonne élection

Pour Onesime Kukatula, la révision totale du fichier électoral, et donc l'inscription des électeurs, s'est imposée comme un impératif à l'organisation des élections en RDC. « Elle peut effectivement apaiser le climat électoral si elle est menée avec professionnalisme et transparence », indique-t-il avant d'asséner, avec fermeté : « Je peux garantir qu'au terme de l'inscription des électeurs, la RDC sera dotée d'un fichier électoral fiable constitué dans le respect des lois relatives aux élections ». Et d'indiquer, au-delà de tout, que l'inscription des électeurs n'est pas un choix de la Céni. Évoquant le libellé « délai constitutionnel » sur lequel l'opposition radicale fonde essentiellement son aspiration à l'alternance, le secrétaire rapporteur adjoint de la Céni tente de le cerner dans son vrai contexte. « Le respect des délais constitutionnels sous-entend de convoquer l'électorat quatre-vingt-dix jours avant la fin du mandat du président de la République conformément à l'article 73 de la Constitution », explique-t-il. Et de renchérir : « Or, l'électorat reste à déterminer et, donc, il apparaît inopportun de parler du délai constitutionnel sans électorat ».

En guise de conclusion, Onesime Kukatula émet quelques postulats, fruit de sa riche expérience électorale : « Une élection est un édifice fragile, complexe, reposant sur des fondations qui doivent être solides. La qualité du vote dépend de la mise en œuvre efficace de multiples opérations et procédures. La bonne organisation des élections dépend de trois indicateurs, à savoir les délais légaux, les délais opérationnels et les délais techniques. Si l'on veut aboutir à de bonnes élections, il est absolument important de tenir compte de ces trois indicateurs sans les dissocier ».

Alain Diasso

VIE ASSOCIATIVE

Les jeunes de Jérco sensibilisés à la paix

Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, et le vice-ministre des Droits humains, Mbose Kodja, ont sensibilisé dans la salle des spectacles du collège Boboto les étudiants des universités de la place, réunis au sein de l'association les Jeunes élites rénovateurs du Congo (Jérco), à la paix.

Le ministre de la Santé publique qui a commencé son allocution par une phrase biblique, la paix du Seigneur soit avec vous, a expliqué aux jeunes le contexte politique actuel du pays, le déroulement du dialogue national et l'accord à signer au terme de ce dialogue. Tout cela, c'est dans le souci du chef de l'État à faire régner la paix au pays parce que, a expliqué le ministre de la Santé publique, la paix est capitale pour le développement de la RDC. Étant jeunes, vous devez être des artisans de la paix parce que vous êtes l'avenir de la nation congolaise. Mais, regrette le ministre de la Santé publique, il y a des aînés qui ont perdu leur sagesse en incitant les jeunes à descendre dans les rues pour brûler, piller et voler alors que nous jeunes, nous avons besoin de la paix, de l'emploi. « La paix n'a pas de prix. Ce pays nous appartient tous, nous avons besoin de maintenir les infrastructures



Le ministre de la Santé et le vice-ministre des Droits humains avec les jeunes de Jérco

pour améliorer demain nos conditions de vie. La vie a énormément du prix à nos yeux et je ne souhaiterais pas voir une vie perdue. Les jeunes, vous devez vivre pour le Congo. Laissez les politiciens mourir pour le Congo. Si nous devons marcher, nous politiciens, nous devons être devant et vous derrière au lieu d'exposer vos vies », a martelé le ministre de la Santé publique.

Le président de la République, a-t-il indiqué, a accepté que la primature soit

accordée à l'opposition au nom de la paix, alors nul n'a le pouvoir d'envoyer les jeunes dans la rue pour piller. « Nous travaillons pour la paix et vous êtes des jeunes engagés dans la paix. C'est une vertu que personne ne peut vous ravir. Ceux qui vous envoient dans la rue pour brûler les bus n'y montent même pas parce qu'ils ont des jeeps. Nous devons alors réfléchir, nous devons préserver la paix ». Il appelle les jeunes à se souvenir des conséquences fâcheuses des pillages

de 1991 qui avaient conduit le pays au chaos.

Appel à la vigilance

Le vice-ministre des Droits humains appelle les jeunes à la vigilance. Étant jeune étudiant vers les années 60, nous avons fait des grèves sauvages qui n'avaient pas abouti mais quand nous avons résolu de nous organiser dans la paix, de parler avec les autorités académiques et le ministre de l'Enseignement supérieur, nous avons obtenu gain de cause. La paix doit être votre ambition. « Votre association, c'est déjà une ambition. Car vous êtes dans les universités pour devenir élites et être comptés parmi les meilleurs du Congo. C'est tout un programme et toute une ambition », a-t-il dit aux jeunes. Mais pour y arriver, il faut la paix, la paix du cœur, la paix avec la famille, la paix dans le quartier, la rue, à l'université. Cette paix, vous devez la répandre à travers tout le Congo et le monde. « Sans la paix, nous sommes incapables de réaliser les progrès. Ceux qui perturbent la paix sont les ennemis du progrès », a conseillé le ministre. À travers un jeu de question-réponse, le ministre de la Santé publique et le vice-ministre des Droits humains ont porté la lumière aux préoccupations des étudiants.

Aline Nzuzi

CORDAID

Lancement du programme « Partenariat stratégique pour le lobby et le plaidoyer »

L'activité, qui rentre dans le cadre du partenariat stratégique entre le gouvernement des Pays-Bas, l'État congolais et la société civile, ambitionne la restauration du contrat social à travers la participation citoyenne dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques.

Le Cordaid a démarré le programme au cours d'un atelier organisé, le 18 octobre, dans la salle de conférence Étoile spéciale de Pullman Grand Hôtel de Kinshasa, à Gombe, en vue d'expliquer aux différents partenaires et au public tout le contour de ce nouveau programme qui sera mené dans certaines parties du territoire de la RDC.

Parlant de ce nouveau programme, qui sera mis en œuvre en partenariat entre Cordaid-RDC, le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas et les organisations de la société civile, le directeur pays du Cordaid-RDC, Yaouba Kaigama, a noté que ce dernier vise à promouvoir des changements utiles aux communautés dans les différents secteurs de la vie dont l'éducation, la sécurité, l'accès à la justice, protection du genre et de la paix, la sécurité alimentaire, la résilience économique, l'accès aux soins de santé, les urgences humanitaires et la gouvernance des ressources extractives, qui sont aussi des secteurs couverts par les interventions de cette ONG des Pays-Bas.



La tribune lors du lancement du programme / photo Adiac

« C'est un programme qui se veut transversal, fédérateur qui va construire sur les acquis des différents programmes que Cordaid, ses partenaires de la société civile mais aussi d'autres organisations nationales et internationales, pour bâtir un dialogue constructif avec les pouvoirs publics, en vue de promouvoir des réformes permettant d'améliorer l'accès aux services publics par les populations pauvres et marginalisées », a-t-il expliqué.

Un programme pilote pour la RDC

Justifiant ce programme, son coordonnateur, Fabien Mayani, s'est appuyé sur l'expérience du Cordaid, qui a noté que le contrat social est souvent mis en mal dans les régions fragiles. Reconnaisant que toutes les parties de la RDC vivent les mêmes problèmes, il a rassuré sur la possibilité d'arriver aux résultats généralisables qui pourront servir ou s'appliquer à toute la

République. Mais déjà, pour 2017, Cordaid et ses partenaires ont visé, pour les différents trajectoires, certaines provinces du pays dont Kinshasa, le Nord et le Sud-Kivu, le Lualaba et le Haut-Katanga.

Pour expliquer le contenu du programme, le coordonnateur Fabien Mayani a noté que le travail du programme repose sur les théories de changement avec la société civile développées de manière participative. À l'en croire, dans la méthodologie prônée dans le cadre de ce programme, les parties prenantes dont Cordaid (siège à la Haye et bureau pays), le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, l'ambassade des Pays-Bas en RDC et la société civile, ne vont pas procéder à la dénonciation des choses, en accusant ou acculant le gouvernement, mais plutôt, ils vont travailler avec lui et poser les problèmes, en vue d'y trouver des solutions ensemble. Sont intervenues

été complétée par les responsables des structures de la société civile partenaires dans la réalisation de ce programme. Chacun avait expliqué les attentes et défis à relever selon le trajectoire et les zones d'intervention où son organisation est appelée à contribuer.

Privilégier le partenariat

La représentante de l'ambassade des Pays-Bas en RDC, Mme Corina, qui a noté que les défis en RDC étaient nombreux et compliqués a souligné l'importance accordée à ce programme par le ministère des Affaires étrangères de son pays ainsi que la confiance placée en Cordaid pour sa mise en œuvre, comme il l'a été pour d'autres programmes précédents. Mais il a insisté sur la collaboration étroite avec l'équipe de l'ambassade, qui doit être impliquée dans tout le travail à faire dans le cadre de ce programme, ainsi que sur l'esprit de partenariat qui devra régner entre les différentes parties prenantes de ce programme. Mme Corina a également conseillé à éviter l'approche de confrontation avec le gouvernement alors qu'elle a conseillé aux parties prenantes à ce programme de tenir compte des réalités du terrain, d'être enracinées, opérationnelles et à chercher à renforcer les efforts du gouvernement par les initiatives de la société civile.

Le représentant du ministre de la Justice et des Droits humains, le conseiller Samuel Mbemba Ka-

buya, a, à son tour, loué l'action de Cordaid qui, depuis plus d'un siècle, travaille dans les régions du monde avec comme vision : « construire les communautés florissantes » pour un monde plus juste et un développement durable et inclusif. La focalisation de ses interventions sur l'autonomisation et le renforcement des communautés, a-t-il souligné, prouve à suffisance sa détermination à favoriser l'accès équitable aux services sociaux de base et aux opportunités de développement durable.

Parlant du programme « Partenariat stratégique pour le lobby et le plaidoyer », Samuel Mbemba a noté que ce dernier vient de se joindre aux autres programmes exécutés par divers partenaires au développement qui accompagnent le gouvernement de la RDC dans ses efforts qui visent notamment la réforme de la justice et la création des conditions favorables à la cohésion sociale et au progrès. Appelant l'ensemble des acteurs nationaux à s'approprier ce programme pour favoriser sa mise en œuvre, pour que la RDC soit un bon exemple parmi les six pays visés depuis janvier 2016 par Cordaid et ses partenaires, le conseiller du ministre de la Justice a plaidé pour que le gouvernement soit considéré comme un acteur à part entière dans l'exécution de ce programme. Alors que le ministre provincial des Mines du Haut Katanga, le Pr Willy Kitobo, a partagé son expérience sur ce secteur précis de la vie nationale.

Lucien Dianzenza

DIVISION 1- ZONE OUEST

Renaissance du Congo tient tête à V.Club

Il n'y a finalement pas eu de vainqueur au terme de la rencontre très attendue le week-end dernier entre l'AS V. Club et le FC Renaissance du Congo comptant pour la quatrième journée de la zone de développement ouest du championnat national de football.

Le 16 octobre, le stade des Martyrs de Kinshasa est rempli comme un œuf. C'est la première rencontre historique entre les deux clubs. Les supporters de clubs ont pris d'assaut les gradins de cet antre du football de la capitale construit il y a plus de décennies dans le cadre de la coopération entre l'ex-Zaïre et la Chine. Et ils avaient raison de le faire car la retransmission télé en direct du match promis par la chaîne de télévision Digital Congo TV a été simplement exécrable. Pour le club orange, né en 2014 de la dissidence d'avec le Daring Club Motema Pembe et dirigé par l'évêque Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa avec à ses côtés Antoine Musanganya, il est question de s'affirmer face à ce club mythique national, afin d'être totalement admis parmi les cadors du football de la partie ouest du pays. V.Club, pour sa part, ne jure que par une victoire, en tout cas, les supporters des Dauphins Noirs entrevoient la victoire bien avant le coup d'envoi de la partie. L'entraîneur Florent Ibenge de V.Club aligne une équipe à même

de monopoliser le cuir et surtout apporter du danger dans le camp adverse avec le gardien Landu Makiese dans les perches, et devant lui une défense à plat avec Padou Bompunga dans l'axe et Landu Puati, Lomalisa sur le côté gauche et Junior Baumeto à droite. Yannick Bangala, Nelson Munganga et le Camerounais Atouba sont au milieu de terrain, alors que le Rwandais Ernest Sugira, Eddy Ngoy Emomo et Félix composent l'attaque des Dauphins Noirs. Le coach Éric Tshibusu Ike du FC Renaissance du Congo et son adjoint Dauda Lupembe placent Héritier Nke dans les buts. Dans le champ, on retrouve Bayide, Christian Ngimbi, Nzongo Mafwana, Thierry Kasereka, Nzungu Mazowa, Rachidi Musinga, Lenga, Rody Manga, alias Sissoko, Matumona Zola, alias Rumm, Alfred Mfongang et Robert Wilangi. Soulignons que la présence des anciens joueurs de V.Club dans les rangs du FC Renaissance du Congo, notamment l'attaquant Camerounais Alfred Tabot Mfongang, le défenseur central Thierry Kasereka et naturellement l'expérimenté meneur de jeu Matumona Rumm, passé par V.Club avant sa carrière en Belgique où il a joué au FC Brussels et au Raec Mons, avant de faire une pige à Primeiro d'Agosto en Angola.

Si V.Club est dominateur dans l'entrejeu, s'appropriant le cuir au milieu de terrain, Éric Tshibusu a

instruit son groupe de défendre en bloc, et naturellement se projeter rapidement en avant lors de contre-attaques. Des actions nettes de but, il y en a d'un côté comme de l'autre. À la fin, un zéro but partout, qui surtout fait les affaires de la jeune équipe orange qui a su tenir tête à un ogre du football national. « On a péché au dernier geste, on a manqué de lucidité devant le but, et l'adversaire a joué en bloc bas, on a beaucoup attaqué, mais ça n'a pas payé, mais on va essayer d'améliorer au prochain match », a déclaré Eddy Ngoy Emomo de V.Club, très en verve au cours de la partie, en dépit de l'absence de but. Dans d'autres rencontres de la troisième journée disputées, le 14 octobre, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, le Daring Club Motema Pembe a été tenu en échec par Rojolu par zéro but partout, alors que Dragons a battu Shark XI FC par un but à zéro. Au classement, le FC Renaissance du Congo occupe la place du leader avec 10 points et un goal average de +7, V.Club se positionne à la deuxième place avec également 10 points et un goal average de +5. Racing Club de Kinshasa compte 9 points. Dragons est quatrième avec 7 points, ayant le même nombre de points que le Daring Club Motema Pembe (DCMP). Shark XI FC vient à la sixième place avec 6 points, devant l'AS Vetu Club (5 points), le SC Rojolu (2 points), le FC MK (1 point). L'AS Ndombe



Renaissance du Congo contre V.Club, avant le coup d'envoi (photo amateur)

est lanterne rouge de la zone de développement ouest avec 0 point.

Mazembe gagne, Sanga Balende accroché

Dans la zone de développement centre-sud, Sa Majesté Sanga Balende a été tenu en échec, au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, par Jeunesse Sportive Groupe Bazano de Lubumbashi par un but partout. Et le TP Mazembe est venu à bout de New Soger par un but à zéro. Le FC Simba de Kolwezi a été battu, le 15 octobre, par CS Don Bosco par un but à trois au stade de la Manika de Kolwezi très récemment homologué par la Fédération congolaise de football association pour abriter les matchs nationaux. Avant d'aller battre Simba, les Salésiens de Don Bosco s'était imposé face à Lupopo grâce à un but d'Ushindi wa Kubanza. Dans la zone de développement est, il n'y a pas eu de but, le dimanche à Goma, lors du match entre DC Virunga et Muungano,

alors que Dauphin Noir est allé dompter AC Nkoy à Kindu par un but à deux.

Forfaits contre Makiso et Capaco

La Ligue nationale de football a infligé des forfaits au CS Makiso de Kisangani dans l'ex-province orientale et à l'AC Capaco de Beni au Nord-Kivu, deux clubs logés de la zone de développement est de la 22e édition du championnat national de football pour « n'avoir pas payé les frais de participation » à cette compétition, a-t-on appris. Makiso a donc perdu ses matchs contre Muungano, Dauphin Noir, Nika-Bilombe (double forfait). Quant à l'AC Capaco, le club écope des forfaits face à Muungano, Bukavu Dawa, Dauphin Noir (double forfait). La Linafoot a aussi sanctionné l'AS Nika Bilombe de Kasongo dans la province de Maniema au profit d'AS Dauphin Noir et du DC Virunga.

Martin Engimo

COMICE AGROPASTORAL

Rosalie Matondo lance la 2^e édition à Tchiamba-Nzassi

La ministre de l'Économie forestière, du Développement durable et de l'Environnement, Rosalie Matondo, a donné le top le 17 octobre à Tchiamba-Nzassi, communauté urbaine rattachée à Pointe-Noire, de la deuxième édition du comice agropastoral, en présence du préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, des représentants des organisations des systèmes des Nations unies, des partenaires et invités de marque.

Après la première expérience en 2014, la préfecture de Pointe-Noire a lancé du 15 au 19 octobre, dans la sous-préfecture de Tchiamba-Nzassi, la 2^e édition du comice sur la pêche et l'agriculture. Un véritable carrefour des producteurs, pêcheurs et éleveurs du district de Tchiamba-Nzassi et de Pointe-Noire qui proposent à la population du département de Pointe-Noire des produits locaux issus de l'agriculture, la pêche, l'élevage et l'artisanat.

Plus de 200 exposants venus des 23 villages du district de Tchiamba-Nzassi, 45 exposants

des structures de Pointe-Noire invités officiellement et d'autres producteurs exposent leurs produits au marché domanial de Tchiamba-Nzassi. Les divers produits proposés sont, entre autres, la banane plantain et douce, les légumes dans leur diversité, la patate douce, la tomate, le poivron, les haricots. Sont également exposés les produits transformés, le manioc, le jus de fruits, la tomate fraîche conservée, la salade de fruit, la farine de soja, les aliments de bétails, les œufs frais à des prix très concurrentiels.

En effet, pour la réussite de ce deuxième comice, la préfecture a mis en place une grande équipe de 83 membres dont certains ont été déployés dans les villages avec des véhicules pour mobiliser les producteurs et assurer leur transport des villages pour Tchiamba-Nzassi, capitale de cette foire agropastorale. Pour faciliter les Ponténégrins de se rendre à Tchiamba-Nzassi, la Société de transport urbain a mis en circulation, entre le péage de



Les produits congolais exposés sur les étalages au marché de Tchiamba-Nzassi, photos Adiac côte-matève (Ngoyo) et Tchiamba, les bus.

Après la visite des différents stands et étalages, la ministre s'est réjouie de l'initiative du préfet qu'elle souhaite pérenne afin d'encourager la production locale. « Nous félicitons l'organisation de cette deuxième édition par le préfet de Pointe-Noire. Car, sur les étalages, tous les produits sont congolais et cela permet aussi aux Congolais de manger ce que nous produisons nous-mêmes. L'appel est lancé à

tion de la Journée mondiale de l'agriculture et de l'alimentation que la FAO organise le 16 octobre de chaque année », a-t-elle dit.

Soulignons que cette journée a été célébrée au niveau locale sur le thème « Combattons la dépendance alimentaire par l'augmentation de la production locale ». Pour ce faire, la FAO a lancé sous la houlette de la ministre Rosalie Matondo une levée de fonds dans la Maison des jeunes de Tchiamba-Nzassi appelé téléfood. Le téléfood est un programme que la FAO lance chaque année pour faire face aux populations les plus vulnérables mais porteuses d'idées génératrices de revenus qui, faute de moyens, ne peuvent pas développer leurs initiatives. Ce programme est basé sur la levée des fonds à chaque célébration de la journée mondiale de l'alimentation. Il permet donc de soutenir des groupements et des associations avec 5 millions FCFA pour leur permettre de réaliser leur projet, a expliqué M. Saya.

Charlem Léa Legnoki

ENVIRONNEMENT

Le 8^e séminaire du SEEAC se tiendra la semaine prochaine

Initialement prévu pour se dérouler à Matombi dans le département du Kouilou, le 8^e séminaire international du Secrétariat de l'évaluation environnementale en Afrique centrale (SEEAC), co-organisé avec l'Association congolaise pour l'évaluation environnementale (ACEE), aura finalement lieu dans la ville océane du 27 au 28 octobre. Le thème retenu pour cette activité, placée sous le patronage du Ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, est « Objectifs du développement durable, changements climatiques : quelle place pour l'évaluation environnementale ? »



Louis Bibissi

Le séminaire du SEEAC est une activité tournante au niveau de l'Afrique centrale que cette année le Congo aura l'honneur d'abriter. Selon Louis Bibissi, président de l'ACEE et du comité d'organisation du dit séminaire, le changement du lieu de l'activité, de Matombi pour Pointe-Noire, est dû à des questions de commodités auxquelles la ville de Pointe-Noire répond le mieux pour la bonne tenue de l'événement. Le séminaire sera précédé d'un atelier de formation de l'Unesco qui aura lieu du 25 au 26 octobre sur le thème « Méthodes et outils d'intégration des changements climatiques dans l'évaluation environnementale ».

Basé au Cameroun, le SEEAC est un réseau regroupant plusieurs associations des pays d'Afrique cen-

trale dont l'ACEE. Son séminaire constitue une des activités de sa réunion annuelle souvent marquée par trois événements phares, notamment la réunion annuelle des associations qui la composent, la formation qui est apportée par l'Unesco et le séminaire lui-même. Par son 8^e séminaire international, le SEEAC entend contribuer, au travers de l'évaluation environnementale, à l'accompagnement des pays d'Afrique centrale dans leurs efforts de développement tout en tenant compte des défis relatifs aux objectifs de développement durable (ODD) et à l'accord sur le climat de la COP 21.

De ce fait, les travaux de cette activité porteront sur l'évaluation de la capacité des systèmes d'évaluation environnementale existants à faire face au défi d'intégration des ODD ; l'évaluation environnementale et de la durabilité des stratégies de développement des pays d'Afrique centrale ; l'évaluation environnementale et prise en compte des aspects relatifs aux changements climatiques dans les stratégies de développement ; les limites de l'étude d'impact environnemental et social des projets et opérationnalisation de l'évaluation environnementale stratégique ; l'évaluation environnementale dans le processus de transfert des technologies climatiques.

L'ACEE, qui travaille avec le ministère de l'Environnement et du Développement durable, est spécialisée dans les études sur les impacts environnementaux dont l'importance a été évoquée par Louis Bibissi. « Lorsqu'une structure veut s'installer quelque part, elle doit d'abord réaliser une étude d'impacts pour savoir et comprendre l'environnement dans lequel elle veut s'implanter. C'est à l'issue de cette étude qu'on dégage les avantages et les inconvénients de son projet par rapport au milieu où elle veut s'installer. Une fois cette étude réalisée, il revient au ministère de l'Environnement et du Développement durable de délivrer une autorisation si la structure peut s'implanter là où elle entend le faire. En tant qu'association, nous faisons de sorte qu'il y ait une synergie entre les pouvoirs publics, les porteurs de projets et les bénéficiaires des projets et que les projets soient bénéfiques pour les trois entités », a-t-il dit. Le 8^e séminaire international du SEEAC connaîtra la participation d'experts d'Afrique et d'ailleurs.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

PÉTANQUE

Le champion départemental sera connu le week-end

Le championnat départemental de pétanque, qui se tient du 18 septembre au 23 octobre, se déroule chaque dimanche au lycée de Mpaka dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire, sous l'œil vigilant de René Mampassi, président de la ligue départementale de pétanque.



Une partie de pétanque lors de la 5^e journée crédit photo ADIAC

La ligue départementale de pétanque propose aux habitants de Pointe-Noire un rendez-vous hebdomadaire qui leur permet chaque année de suivre de belles rencontres avec les meilleurs joueurs de pétanque évoluant dans leur département. Pour cette année, six équipes, à savoir AIDEC, championne en titre, CPO, CPMJ, CAR, Amis de Tié-Tié et l'AS Cheminot, s'affrontent chaque dimanche au lycée de Mpaka.

D'après le président de ligue départementale de Pétanque, le niveau du jeu est très relevé avec d'excellents joueurs soudés pour faire briller leurs clubs. « Le temps est au rendez-vous et l'ambiance également, j'invite tout le monde à venir vivre cette ambiance en live le dimanche 23 octobre lors de la dernière journée », a dit René Mampassi. Rappelons que cette activité est un événement convivial le plus aimé des boulistes vivant dans le département de Pointe-Noire. Et Le rendez-vous est pris pour le 23 octobre pour connaître l'équipe championne du département.

Hugues Prosper Mabonzo

MISS CONGO 2016

Destinée Mbama Egnanga, élue reine de la beauté congolaise

Autrefois miss Kouilou, Destinée Mbama Egnanga, 18 ans, 1,68m, étudiante en première année de ressources humaines, a été sacrée miss Congo 2016 à l'issue d'un âpre concours qui a mis aux prises 27 candidates, la soirée du 15 octobre au Pefaco hôtel de l'aéroport international de Maya-Maya.

Organisée par le Comité miss Congo (Comico), la dix-neuvième édition s'est déroulée sous les auspices du ministre de la Culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni. Pour cette édition, tout comme pour les précédentes, pour être élue Miss, il fallait remplir certains critères parmi lesquels, être de nationalité congolaise, célibataire sans enfant, avoir une taille entre 1,68m et 1,75m, être âgée de 18 à 25 ans, présenter la meilleure harmonie et savoir les mettre en valeur.

À l'issue de différentes sorties en tenue traditionnelle, de ville, académique, soirée, ..., et le moment fatidique des questions et réponses, le jury composé de huit (8) membres et présidé par Alexandre Becher, directeur artistique et relations publiques du groupe Pefaco hôtel de l'aéroport Maya-Maya, a rendu le verdict. La particularité de ce jury, c'est la participation pour la première fois de deux anciennes miss dans l'équipe du jury. Il s'est agi de la miss Congo 2001 Henretty Ndingha et de la miss Congo 2006, Blanda Eboundit.

Miss Congo 2016, Destinée Mbama Egnanga, 18 ans, 1,68m, étudiante en première année

ressources humaines ; première dauphine, Carus Meheille Ahoué, 20 ans, 1,71m, étudiante en troisième année de gestion et ressources humaines (miss Brazza 2016) ; deuxième dauphine, Djanny Mpakou, 21 ans, 1,69m, étudiante en deuxième année de gestion commerciale ; miss élégance, Claude Reine Ngako, étudiante en première année banque et finance ; miss charme, Rosy Maleka Mouko, 24 ans, 1,66m, responsable d'une agence d'hôtesse.

Après son sacre, Destinée Mbama Egnanga, a livré ses premières impressions. « Ça me fait énormément plaisir. C'est la plus belle aventure de ma vie. Je remercie tous ceux qui m'ont soutenu. Ça n'a pas été du tout facile, mais je suis fière de remporter ce concours. Je vise à aider les personnes de troisième âge et ceux qui n'ont pas de moyens pour leur survie. »

La miss Congo sortante, Michelle Yako, qui est arrivée au terme de son mandat a souhaité un bon parcours à celle qui la succède après lui avoir remis la couronne. « Je suis très heureuse de pouvoir terminer mon mandat. J'ai eu à respecter toutes les clauses durant mon mandat. Je souhaite une

bonne chance à la nouvelle miss Congo, qu'elle puisse bien véhiculer l'image de la jeune fille congolaise à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Je n'ai pas du tout terminé puisque j'ai un contrat de 4 ans avec le comité Miss Congo, qui pourra m'utiliser en cas de concours international. »

Le ministre de la Culture et des arts a, pour sa part, promis au Comité miss Congo de valoriser cette élection autant que l'élection Miss Fespam.

Des promesses aux lauréates

Devant l'huissier de justice, Me Patrice Mahoungou, quelques personnalités et autres ONG ont pris l'engagement de soutenir les lauréates. C'est le cas du ministre de la Culture et des arts qui offre un voyage à la miss Congo, une formation plus l'ouverture d'un compte bancaire. A toutes les lauréates (miss et ses deux dauphines), Léonidas Mottom Mamoni leur donne trois pagnes Super wax. Le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration a remis, séance tenante, la somme de 500.000 FCFA à la miss, 400.000 FCFA à la première et deuxième dauphines, 350.000 FCFA à la miss élégance et 300.000 FCFA à la miss charme. Le conseiller municipal Romi Oyo propose à la miss une croisade sur le fleuve Congo



La miss et ses dauphines (DR)

accompagné du ministre de la Culture et des arts, plus une robe achetée à Vogue boutique. Avec le secrétaire général de Lissanga, ils donnent la somme de 500.000 FCFA pour la réalisation d'un projet de son choix. Parmi les ONG, il y a l'association Virtuous Queens of Africa, qui par la voix de sa secrétaire générale Cécilia Makosso (miss Congo 2013), a offert un voyage à Cotonou tous frais payés et une invitation au dîner de gala qu'organise l'association en décembre 2016 à Cotonou. Lina boutique ayant traversé le fleuve Congo pour cette soirée,

paie une robe d'une valeur d'un million de francs CFA à la miss. Zara boutique procure des habits d'une valeur de 500.000 FCFA à la miss et à ses deux dauphines. La fondation Harris Congo fournit des kits à la miss pour distribuer dans un établissement de son choix. Splendide Lendongo offre à la miss Congo une tenue confectionnée en tissu africain chaque trimestre pendant une année.

La soirée de Miss Congo 2016 a été agrémentée par les artistes Laurina ; Pitchen ; DJ Andoch et le groupe Impression des As.

Bruno Okokana

CHAMPIONNAT LIGUE 1

V Club Mokanda en très mauvaise posture

C'est désormais officiel.

L'Association sportive Ponténégrine, Pigeon vert et Munisport disputeront la saison prochaine la Ligue 2. Sur cette liste des relégués pourrait s'ajouter une quatrième équipe de Pointe-Noire en très mauvaise posture : V Club Mokanda.

Dix-huitième au classement avec 40 points soit trois de moins que les Jeunes Fauves et l'ASP, V Club Mokanda n'est pas encore mathématiquement relégué en division inférieure. Son espoir de se maintenir n'est que de 5%. Le 22 octobre à Pointe-Noire, selon le nouveau calendrier de la commission d'organisation des compétitions, V Club affronte Diables noirs puis le lendemain, les Jeunes fauves en découdront avec l'AC Léopards. Ce sont les deux derniers matches du championnat Ligue qui ont beaucoup d'enjeux. Pour se maintenir, V Club qui a un goal average favorable (40 points-4 pour V Club contre 43 points-14 pour les Jeunes Fauves) doit gagner Diables noirs et espérer une défaite des Jeunes Fauves (43



V Club Mokanda en très mauvaise posture (Adiac)

points) devant l'AC Léopards. La tâche paraît moins lourde chez les Jeunes Fauves. Un nul lui permettra d'envoyer, sans visa, V Club en Ligue 2. Devant son grand, lors de la première journée du championnat, le petit avait prouvé qu'il avait lui aussi le niveau pour se maintenir dans la compétition, qu'il découvrirait pour la première

fois. Les Jeunes Fauves avaient tenu en échec l'AC Léopards et l'Etoile du Congo, puis avaient battu le Cara.

L'ASP : une victoire pour rien

L'ASP est repassée devant V Club Mokanda après sa victoire 3-1 sur La Mancha, en match comptant pour la 38e journée. Une victoire qui n'a malheu-

reusement pas changé sa situation. Sa différence de buts, inférieure à celle des Jeunes Fauves(-19 pour l'ASP contre -14 pour les Jeunes Fauves), l'a condamnée avant même que le club de Dolisie avec qui, ils ont le même nombre de points, ne dispute son dernier match contre l'AC Léopards. L'ASP n'est pas la seule à renforcer la

saison prochaine la Ligue 2. A peine montée en lieu et place du FC Bilombé, la formation de Pigeon vert n'a pas pu se maintenir parmi l'élite. Cette équipe a terminé le championnat à la 19e place avec 14 points en 38 matches disputés. Munisport, 20e au classement avec 13 points, descend lui aussi en Ligue 2.

La descente des 4 équipes mal classées du championnat, témoigne de la volonté de la Fédération congolaise de football d'organiser d'ici à 2019, une compétition à 14 équipes, comme l'exige la FIFA. Cet objectif serait déjà atteint si pendant deux saisons, les compétitions ne s'étaient pas arrêtées après les manches aller. Deux saisons au cours desquelles, aucune équipe n'était descendue. Et les conséquences ont été énormes : le nombre des équipes engagées a augmenté jusqu'à franchir la barre de 20 cette saison.

Les deux derniers résultats de la compétition

Diables noirs-ASK 1-0;

Tongo FC-AS Cheminots 0-2.

James Golden Eloué